



TARIF CLIENT INDICATIF CONSEILLÉ

En vigueur au 6 janvier 2026
France Métropolitaine N°1239

VÉHICULES PARTICULIERS

AYGO X HYBRIDE MC26

	Modèle	Valeur CO ₂ WLTP minimum (g/km)*	Valeur CO ₂ WLTP maximum selon options (g/km) ^W	Bonus / Malus Écologique WLTP ** (hors options)	Malus Poids**	Bonus / Malus Total (hors options)	PA***	Prix € TTC
5 Portes	Aygo X Hybride 116h Dynamic	85	85	0 €	0 €	0 €	05	22 200,00€
	Aygo X Hybride 116h Graphic	87	87	0 €	0 €	0 €	05	24 800,00€
	Aygo X Hybride 116h Collection	87	88	0 €	0 €	0 €	05	27 200,00€
	Aygo X Hybride 116h Air Collection	89	89	0 €	0 €	0 €	05	28 300,00€
	Aygo X Hybride 116h GR Sport	87	87	0 €	0 €	0 €	05	28 100,00€
OPTIONS AYGO X HYBRIDE	Pack Zen & Radars (sur Graphic)							600,00€
	Peinture métallisée monoton (sur Dynamic)							600,00€
	Peinture métallisée bi-ton (sur Graphic et Collection/Air Collection)							250,00€
	Peinture métallisée bi-ton+ (sur GR Sport)							250,00€
	Peinture premium bi-ton+ (sur GR Sport)							350,00€
	Pack JBL (sur Collection/Air Collection et GR Sport)							500,00€

W = options avec impact CO₂ WLTP

*Valeurs déterminées sur la base du cycle d'homologation WLTP. Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO₂, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée. De manière générale, l'attention du lecteur est attirée sur le fait que la consommation réelle varie en fonction du profil individuel de conduite et de nombreux autres facteurs tels que l'état de la route, les conditions de circulation, l'état du véhicule, la pression des pneumatiques, les conditions climatiques, la charge du véhicule, etc. Pour obtenir de plus amples informations sur les facteurs pouvant entraîner des variations, consultez le site toyota.fr..

**Bonus Écologique selon conditions et modalités des articles D. 251-1 et suivants du Code de l'Énergie dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2026.

Malus Écologique selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L. 421-58 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2026.

Conformément au Décret n° 2020-169 (et sous réserve de toute modification légale et/ou réglementaire ultérieure) les émissions de CO₂ utilisées pour les besoins de différentes impositions (notamment au titre du dispositif « Bonus/Malus » repris sur le présent tarif et diverses autres taxes à l'immatriculation le cas échéant applicables mais également taxes à l'utilisation des véhicules et impôt sur les sociétés) sont déterminées selon la procédure WLTP.

Malus au poids : Taxe sur la masse en ordre de marche, selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L. 421-71 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2026.

Référez-vous aux textes en vigueur au jour de facturation (ou versement du 1er loyer)/immatriculation du véhicule commandé pour vous assurer des conditions, modalités et montants définitifs.

***La puissance administrative nationale des véhicules est déterminée par les autorités compétentes à partir des caractéristiques techniques constatées lors de leur réception (articles L. 421-14 et suivants du Code des impositions sur les biens et services). Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure WLTP.



TARIF CLIENT INDICATIF CONSEILLÉ

En vigueur au 6 janvier 2026
France Métropolitaine N°1239

VÉHICULES PARTICULIERS

AYGO X MY24 - dans la limite des stocks disponibles

	Modèle	Valeur CO ₂ WLTP minimum (g/km)*	Valeur CO ₂ WLTP maximum selon options (g/km) ^W	Bonus / Malus Ecologique WLTP ** (hors options)	Malus Poids**	Bonus / Malus Total (hors options)	PA***	Prix € TTC
5 Portes	Aygo X 1.0 VVT-i 72 Dynamic (dans la limite des stocks disponibles)	(1) 108	111	50 €	0 €	50 €	04	19 500,00€
	Aygo X 1.0 VVT-i 72 Design (dans la limite des stocks disponibles)	(1) 109	112	75 €	0 €	75 €	04	20 500,00€
	Aygo X 1.0 VVT-i 72 Collection (<i>Collection = Collection Radar Premium</i>) (dans la limite des stocks disponibles)	(1) 113	113	170 €	0 €	170 €	04	23 100,00€
	Aygo X 1.0 VVT-i 72 Air Design (dans la limite des stocks disponibles)	(1) 110	113	100 €	0 €	100 €	04	21 300,00€
	Aygo X 1.0 VVT-i 72 Air Collection (dans la limite des stocks disponibles)	(1) 113	113	170 €	0 €	170 €	04	24 500,00€
	Aygo X 1.0 S-CVT JBL @ Edition (dans la limite des stocks disponibles)	(1) 114	114	190 €	0 €	190 €	04	24 450,00€
	Aygo X 1.0 S-CVT Air JBL @ Edition (dans la limite des stocks disponibles)	(1) 114	114	190 €	0 €	190 €	04	25 350,00€
OPTIONS AYGO X	Transmission S-CVT avec commande de boîte de vitesse séquentielle	(1) 111 - 113					04	1 000,00€
	Peinture métallisée (<i>sur Dynamic</i>)	(1)						600,00€
	Pack Protection	(1)						150,00€
	Pack Zen & Radars (<i>sur Design et Air Design</i>) (dans la limite des stocks disponibles)	(1)						950,00€

(1) - Dans la limite des stocks disponibles

W - options avec impact CO₂ WLTP

*Valeurs déterminées sur la base du cycle d'homologation WLTP. Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO₂, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée. De manière générale, l'attention du lecteur est attirée sur le fait que la consommation réelle varie en fonction du profil individuel de conduite et de nombreux autres facteurs tels que l'état de la route, les conditions de circulation, l'état du véhicule, la pression des pneumatiques, les conditions climatiques, la charge du véhicule, etc. Pour obtenir de plus amples informations sur les facteurs pouvant entraîner des variations, consultez le site toyota.fr..

**Bonus Écologique selon conditions et modalités des articles D. 251-1 et suivants du Code de l'Énergie dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2026.

Malus Écologique selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L. 421-58 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2026.

Conformément au Décret n° 2020-169 (et sous réserve de toute modification légale et/ou réglementaire ultérieure) les émissions de CO₂ utilisées pour les besoins de différentes impositions (notamment au titre du dispositif « Bonus/Malus » repris sur le présent tarif et diverses autres taxes à l'immatriculation le cas échéant applicables mais également taxes à l'utilisation des véhicules et impôt sur les sociétés) sont déterminées selon la procédure WLTP.

Malus au poids : Taxe sur la masse en ordre de marche, selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L. 421-71 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2026.

Référez-vous aux textes en vigueur au jour de facturation (ou versement du 1er loyer)/immatriculation du véhicule commandé pour vous assurer des conditions, modalités et montants définitifs.

***La puissance administrative nationale des véhicules est déterminée par les autorités compétentes à partir des caractéristiques techniques constatées lors de leur réception (articles L. 421-14 et suivants du Code des impositions sur les biens et services). Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure WLTP.



TARIF CLIENT INDICATIF CONSEILLÉ

En vigueur au 6 janvier 2026
France Métropolitaine N°1239

VÉHICULES PARTICULIERS

YARIS HYBRIDE MY26 - disponible à partir du jeudi 8 janvier à 18h

	Modèle	Valeur CO ₂ WLTP (g/km)* (1)	Valeur CO ₂ WLTP selon options (g/km) ^W (1)	Bonus / Malus Écologique WLTP ** (hors options)	Malus Poids**	Bonus / Malus Total	PA***	Prix € TTC
5 Portes	Yaris Hybride 116h Dynamic	87	87	0 €	0 €	0 €	05	24 750,00€
	Yaris Hybride 116h Dynamic Business + Programme "Toyota Experience" (réservée aux professionnels)	87	87	0 €	0 €	0 €	05	25 500,00€
	Yaris Hybride 116h Design	91	91	0 €	0 €	0 €	05	27 150,00€
	Yaris Hybride 130h Collection	95	96	0 €	0 €	0 €	05	30 100,00€
	Yaris Hybride 130h GR SPORT	96	96	0 €	0 €	0 €	05	30 950,00€
OPTIONS YARIS HYBRIDE	Pack Confort Business (feux antibrouillard halogènes, jantes alliage 15", radars de stationnement avant & arrière) (sur Dynamic Business)							800,00€
	Pack Confort (avertisseur d'angles morts, alerte de détection des cyclistes et véhicules à l'ouverture des portes, siège conducteur avec support lombaire électrique, radars de stationnement avant et arrière, avertisseur de circulation arrière) (sur Design)							850,00€
	Pack Techno (affichage tête haute 10", Système Audio JBL® à 8 haut-parleurs) (sur Collection et GR SPORT)							850,00€
	Toit Panoramique (sur Collection et GR SPORT)							700,00€
	Peinture métallisée monoton (sur Dynamic, Dynamic Business et Design)							650,00€
	Peinture Blanc Pur (040) (sur Dynamic et Design)							250,00€
	Peinture Blanc Lunaire Nacré (089) et Rouge Intense (3U5) (sur Dynamic, Dynamic Business et Design)							800,00€
	Attelage démontable horizontal (indisponible GR SPORT)							750,00€
Pack Protection							230,00€	
Programme "Toyota Experience"							240,00€	

W = options avec impact CO₂ WLTP

(1) données sous réserve d'homologation définitive

*Valeurs déterminées sur la base du cycle d'homologation WLTP. Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO₂, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée. De manière générale, l'attention du lecteur est attirée sur le fait que la consommation réelle varie en fonction du profil individuel de conduite et de nombreux autres facteurs tels que l'état de la route, les conditions de circulation, l'état du véhicule, la pression des pneumatiques, les conditions climatiques, la charge du véhicule, etc. Pour obtenir de plus amples informations sur les facteurs pouvant entraîner des variations, consultez le site toyota.fr.

**Bonus Écologique selon conditions et modalités des articles D. 251-1 et suivants du Code de l'Énergie dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2026.

Malus Écologique selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L. 421-58 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2026.

Conformément au Décret n° 2020-169 (et sous réserve de toute modification légale et/ou réglementaire ultérieure) les émissions de CO₂ utilisées pour les besoins de différentes impositions (notamment au titre du dispositif « Bonus/Malus » repris sur le présent tarif et diverses autres taxes à l'immatriculation le cas échéant applicables mais également taxes à l'utilisation des véhicules et impôt sur les sociétés) sont déterminées selon la procédure WLTP.

Malus au poids : Taxe sur la masse en ordre de marche, selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L. 421-71 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2026.

Référez-vous aux textes en vigueur au jour de facturation (ou versement du 1er loyer)/immatriculation du véhicule commandé pour vous assurer des conditions, modalités et montants définitifs.

***La puissance administrative nationale des véhicules est déterminée par les autorités compétentes à partir des caractéristiques techniques constatées lors de leur réception (articles L. 421-14 et suivants du Code des impositions sur les biens et services). Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure WLTP.



TARIF CLIENT INDICATIF CONSEILLÉ

En vigueur au 6 janvier 2026
France Métropolitaine N°1239

VÉHICULES PARTICULIERS

YARIS HYBRIDE MY25 - dans la limite des stocks disponibles à partir du jeudi 8 janvier 2026 à 18h00

	Modèle	Valeur CO ₂ WLTP (g/km)* (1)	Valeur CO ₂ WLTP selon options (g/km) ^W	Bonus / Malus Écologique WLTP ** (hors options)	Malus Poids**	Bonus / Malus Total	PA***	Prix € TTC
5 Portes	Yaris Hybride 116h Dynamic	87	87	0 €	0 €	0 €	05	24 600,00€
	Yaris Hybride 116h Dynamic Business + Programme "Toyota Experience" (réservée aux professionnels)	87	87	0 €	0 €	0 €	05	25 500,00€
	Yaris Hybride 116h Design	91	91	0 €	0 €	0 €	05	26 600,00€
	Yaris Hybride 130h Collection	95	96	0 €	0 €	0 €	05	30 100,00€
	Yaris Hybride 130h GR SPORT	96	96	0 €	0 €	0 €	05	30 950,00€
OPTIONS YARIS HYBRIDE	Pack Confort Business (feux antibrouillard halogènes, jantes alliage 15", radars de stationnement avant & arrière) (sur Dynamic Business)							800,00€
	Pack Confort (avertisseur d'angles morts, alerte de détection des cyclistes et véhicules à l'ouverture des portes, rétroviseurs extérieurs rabattables automatiquement, siège conducteur avec support lombaire électrique, siège passager réglable en hauteur, radars de stationnement avant et arrière, avertisseur de circulation arrière) (sur Design)							850,00€
	Pack Techno (affichage tête haute 10", Système Audio JBL® à 8 haut-parleurs) (sur Collection et GR SPORT)							850,00€
	Toit Panoramique (sur Collection et GR SPORT)							700,00€
	Peinture métallisée monoton (sur Dynamic, Dynamic Business et Design)							650,00€
	Peinture Blanc Lunaire Nacré (089) et Rouge Intense (3U5) (sur Dynamic, Dynamic Business et Design)							800,00€
	Attelage démontable horizontal (indisponible GR SPORT)							750,00€
Pack Protection							230,00€	
Programme "Toyota Experience"							240,00€	

W = options avec impact CO₂ WLTP

(1) données sous réserve d'homologation définitive

*Valeurs déterminées sur la base du cycle d'homologation WLTP. Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO₂, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée. De manière générale, l'attention du lecteur est attirée sur le fait que la consommation réelle varie en fonction du profil individuel de conduite et de nombreux autres facteurs tels que l'état de la route, les conditions de circulation, l'état du véhicule, la pression des pneumatiques, les conditions climatiques, la charge du véhicule, etc. Pour obtenir de plus amples informations sur les facteurs pouvant entraîner des variations, consultez le site toyota.fr...

**Bonus Écologique selon conditions et modalités des articles D. 251-1 et suivants du Code de l'Énergie dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2026.

Malus Écologique selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L. 421-58 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2026.

Conformément au Décret n° 2020-169 (et sous réserve de toute modification légale et/ou réglementaire ultérieure) les émissions de CO₂ utilisées pour les besoins de différentes impositions (notamment au titre du dispositif « Bonus/Malus » repris sur le présent tarif et diverses autres taxes à l'immatriculation le cas échéant applicables mais également taxes à l'utilisation des véhicules et impôt sur les sociétés) sont déterminées selon la procédure WLTP.

Malus au poids : Taxe sur la masse en ordre de marche, selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L. 421-71 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2026.

Reférez-vous aux textes en vigueur au jour de facturation (ou versement du 1er loyer)/immatriculation du véhicule commandé pour vous assurer des conditions, modalités et montants définitifs.

***La puissance administrative nationale des véhicules est déterminée par les autorités compétentes à partir des caractéristiques techniques constatées lors de leur réception (articles L. 421-14 et suivants du Code des impositions sur les biens et services). Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure WLTP.



TARIF CLIENT INDICATIF CONSEILLÉ

En vigueur au 6 janvier 2026
France Métropolitaine N°1239

VÉHICULES PARTICULIERS

YARIS HYBRIDE MC24 - dans la limite des stocks disponibles

	Modèle	Valeur CO ₂ WLTP (g/km)* (1)	Valeur CO ₂ WLTP selon options (g/km) ^W	Bonus / Malus Écologique WLTP ** (hors options)	Malus Poids**	Bonus / Malus Total	PA***	Prix € TTC
5 Portes	Yaris Hybride 116h Active	87	87	0 €	0 €	0 €	05	23 450,00€
	Yaris Hybride 116h Dynamic	87	87	0 €	0 €	0 €	05	24 450,00€
	Yaris Hybride 116h Dynamic Business + Programme "Toyota Experience" (réservée aux professionnels)	87	87	0 €	0 €	0 €	05	25 550,00€
	Yaris Hybride 116h Design	91	91	0 €	0 €	0 €	05	26 450,00€
	Yaris Hybride 116h Collection	98	98	0 €	0 €	0 €	05	29 450,00€
	Yaris Hybride 130h GR SPORT	97	97	0 €	0 €	0 €	05	30 450,00€
	Yaris Hybride 130h Première	96	96	0 €	0 €	0 €	05	31 450,00€
OPTIONS YARIS HYBRIDE	Pack Confort Business (siège conducteur avec support lombaire électrique, siège passager réglable en hauteur, radars de stationnement avant & arrière) (sur Dynamic Business)							600,00€
	Pack Confort (avertisseur d'angles morts, alerte de détection des cyclistes et véhicules à l'ouverture des portes, rétroviseurs extérieurs rabattables automatiquement, siège conducteur avec support lombaire électrique, siège passager réglable en hauteur, radars de stationnement avant et arrière, avertisseur de circulation arrière) (sur Design)							850,00€
	Pack Techno (affichage tête haute 10", Système Audio JBL® à 8 haut-parleurs) (sur Collection)							850,00€
	Pack Techno Plus (affichage tête haute 10", chargeur smartphone à induction, clé digitale, système Audio JBL® à 8 haut-parleurs) (sur GR SPORT)							1 200,00€
	Toit Panoramique (sur Collection et GR SPORT)							600,00€
	Peinture métallisée monoton (sur Active, Dynamic, Dynamic Business et Design)							600,00€
	Peinture Blanc Lunaire Nacré (089) et Rouge Intense (3U5) (sur Active, Dynamic, Dynamic Business et Design)							800,00€
	Attelage démontable horizontal (indisponible GR SPORT)							750,00€
Pack Protection							230,00€	
Programme "Toyota Experience"							240,00€	

W = options avec impact CO₂ WLTP

(1) données sous réserve d'homologation définitive

*Valeurs déterminées sur la base du cycle d'homologation WLTP. Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO₂, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée. De manière générale, l'attention du lecteur est attirée sur le fait que la consommation réelle varie en fonction du profil individuel de conduite et de nombreux autres facteurs tels que l'état de la route, les conditions de circulation, l'état du véhicule, la pression des pneumatiques, les conditions climatiques, la charge du véhicule, etc. Pour obtenir de plus amples informations sur les facteurs pouvant entraîner des variations, consultez le site toyota.fr...

**Bonus Écologique selon conditions et modalités des articles D. 251-1 et suivants du Code de l'Énergie dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2026.

Malus Écologique selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L. 421-58 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2026.

Conformément au Décret n° 2020-169 (et sous réserve de toute modification légale et/ou réglementaire ultérieure) les émissions de CO₂ utilisées pour les besoins de différentes impositions (notamment au titre du dispositif « Bonus/Malus » repris sur le présent tarif et diverses autres taxes à l'immatriculation le cas échéant applicables mais également taxes à l'utilisation des véhicules et impôt sur les sociétés) sont déterminées selon la procédure WLTP.

Malus au poids : Taxe sur la masse en ordre de marche, selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L. 421-71 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2026.

Référez-vous aux textes en vigueur au jour de facturation (ou versement du 1er loyer)/immatriculation du véhicule commandé pour vous assurer des conditions, modalités et montants définitifs.

***La puissance administrative nationale des véhicules est déterminée par les autorités compétentes à partir des caractéristiques techniques constatées lors de leur réception (articles L. 421-14 et suivants du Code des impositions sur les biens et services). Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure WLTP.



TARIF CLIENT INDICATIF CONSEILLÉ

En vigueur au 6 janvier 2026
France Métropolitaine N°1239

VÉHICULES PARTICULIERS

YARIS CROSS HYBRIDE MY26

	Modèle	Valeur CO ₂ WLTP (g/km)*	Valeur CO ₂ WLTP selon options (g/km) ^W	Bonus / Malus Écologique WLTP ** (hors options)	Malus Poids**	Bonus / Malus Total	PA***	Prix € TTC
5 Portes 2WD	Yaris Cross Hybride 116 2WD Dynamic	101	101-102	0 €	0 €	0 €	5	28 800,00€
	Yaris Cross Hybride 116 2WD Dynamic Business + Programme "Toyota Experience" (réservée aux professionnels)	101	101-102	0 €	0 €	0 €	5	29 800,00€
	Yaris Cross Hybride 116 2WD Design	102	102-103	0 €	0 €	0 €	5	31 100,00€
	Yaris Cross Hybride 116 2WD Design Business + Programme "Toyota Experience" (Réservé aux professionnels)	103	103-104	0 €	0 €	0 €	5	31 700,00€
	Yaris Cross Hybride 130 2WD Design	101	101-102	0 €	0 €	0 €	5	31 600,00€
	Yaris Cross Hybride 130 2WD Design Business + Programme "Toyota Experience" (Réservé aux professionnels)	102	102-104	0 €	0 €	0 €	5	32 200,00€
	Yaris Cross Hybride 130 2WD Trail	105	105-106	0 €	0 €	0 €	5	34 900,00€
	Yaris Cross Hybride 130 2WD GR SPORT	106	106-107	0 €	0 €	0 €	5	34 900,00€
5 Portes AWD-i	Yaris Cross Hybride 130 AWD-i Design	108	108-109	50 €	0 €	50 €	5	33 600,00€
	Yaris Cross Hybride 130 AWD-i Design Business + Programme "Toyota Experience" (Réservé aux professionnels)	108	108-109	50 €	0 €	50 €	5	34 200,00€
	Yaris Cross Hybride 130 AWD-i Trail	112	112-113	150 €	0 €	150 €	5	36 900,00€
OPTIONS YARIS CROSS	Pack Cargo (Sortie sécurisée des occupants, Réglage lombaires conducteur électrique, Siège arrière rabattables 4:2:4, Attaches de coffre, Sièges AV chauffants, Avertisseur d'angles morts, Radars AV&Ar + avertisseur de circulation arrière, double plancher de coffre modulable sur 2WD uniquement) (Sur Design)							1 100,00€
	Pack Techno (Système Audio JBL® à 8 haut-parleurs, affichage tête haute, hayon électrique avec ouverture au pied) (sur Trail et GR SPORT)							1 200,00€
	Toit Panoramique et Pack Techno (sur Trail et GR SPORT)	(W)						1 900,00€
	Peinture métallisée monoton (sur Dynamic et Design & finitions Business)							650,00€
	Peinture Blanc Lunaire Nacré (089) et Rouge Intense (3U5) (sur Dynamic et Design & finitions Business)							850,00€
	Programme "Toyota Experience"							240,00€
	Attelage détachable	(W)						850,00€
Marchepieds	(W)						600,00€	
Pack Style (incompatible avec les finitions Trail et GR SPORT)							800,00€	

W = options avec impact CO2 WLTP

*Valeurs déterminées sur la base du cycle d'homologation WLTP. Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO2, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée. De manière générale, l'attention du lecteur est attirée sur le fait que la consommation réelle varie en fonction du profil individuel

**Bonus Écologique selon conditions et modalités des articles D. 251-1 et suivants du Code de l'Énergie dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2026.

Malus Écologique selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L. 421-58 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2026.

Conformément au Décret n° 2020-169 (et sous réserve de toute modification légale et/ou réglementaire ultérieure) les émissions de CO2 utilisées pour les besoins de différentes impositions (notamment au titre du dispositif « Bonus/Malus » repris sur le présent tarif et diverses autres taxes à l'immatriculation le cas échéant applicables mais également taxes à l'utilisation des véhicules et impôt sur les sociétés) sont déterminées selon la procédure WLTP.

Malus au poids : Taxe sur la masse en ordre de marche, selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L. 421-71 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2026.

Référez-vous aux textes en vigueur au jour de facturation (ou versement du 1er loyer)/immatriculation du véhicule commandé pour vous assurer des conditions, modalités et montants définitifs.

***La puissance administrative nationale des véhicules est déterminée par les autorités compétentes à partir des caractéristiques techniques constatées lors de leur réception (articles L. 421-14 et suivants du Code des impositions sur les biens et services). Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure WLTP.



TARIF CLIENT INDICATIF CONSEILLE

En vigueur au 6 janvier 2026
France Métropolitaine N°1239

VÉHICULES PARTICULIERS

YARIS CROSS HYBRIDE MY25 - dans la limite des stocks disponibles

	Modèle	Valeur CO ₂ WLTP (g/km)*	Valeur CO ₂ WLTP selon options (g/km) ^W	Bonus / Malus Écologique WLTP ** (hors options)	Malus Poids**	Bonus / Malus Total	PA***	Prix € TTC
5 Portes 2WD	Yaris Cross Hybride 116 2WD Dynamic	101	101-102	0 €	0 €	0 €	5	28 800,00€
	Yaris Cross Hybride 116 2WD Dynamic Business + Programme "Toyota Experience" (réservée aux professionnels)	101	101-102	0 €	0 €	0 €	5	29 800,00€
	Yaris Cross Hybride 116 2WD Design	102	102-103	0 €	0 €	0 €	5	31 100,00€
	Yaris Cross Hybride 116 2WD Design Business + Programme "Toyota Experience" (Réservé aux professionnels)	103	103-104	0 €	0 €	0 €	5	31 700,00€
	Yaris Cross Hybride 130 2WD Design	101	101-102	0 €	0 €	0 €	5	31 600,00€
	Yaris Cross Hybride 130 2WD Design Business + Programme "Toyota Experience" (Réservé aux professionnels)	102	102-104	0 €	0 €	0 €	5	32 200,00€
	Yaris Cross Hybride 130 2WD Trail	105	105-106	0 €	0 €	0 €	5	34 900,00€
	Yaris Cross Hybride 130 2WD GR SPORT	106	106-107	0 €	0 €	0 €	5	34 900,00€
5 Portes AWD-i	Yaris Cross Hybride 130 AWD-i Design	108	108-109	50 €	0 €	50 €	5	33 600,00€
	Yaris Cross Hybride 130 AWD-i Design Business + Programme "Toyota Experience" (Réservé aux professionnels)	108	108-109	50 €	0 €	50 €	5	34 200,00€
	Yaris Cross Hybride 130 AWD-i Trail	112	112-113	150 €	0 €	150 €	5	36 900,00€
OPTIONS YARIS CROSS	Pack Cargo (Sortie sécurisée des occupants, Réglage lombaires conducteur électrique, Siège arrière rabattables 4:2:4, Attaches de coffre, Sièges AV chauffants, Avertisseur d'angles morts, Radars AV&Ar + avertisseur de circulation arrière, double plancher de coffre modulable sur 2WD uniquement) (<i>Sur Design</i>)							1 100,00€
	Pack Techno (Système Audio JBL® à 8 haut-parleurs, affichage tête haute, hayon électrique avec ouverture au pied) (<i>sur Trail et GR SPORT</i>)							1 200,00€
	Toit Panoramique (sur Trail et GR SPORT)	(w)						700,00€
	Peinture métallisée monoton (<i>sur Dynamic et Design & finitions Business</i>)							650,00€
	Peinture Blanc Lunaire Nacré (089) et Rouge Intense (3U5) (<i>sur Dynamic et Design & finitions Business</i>)							850,00€
	Programme "Toyota Experience"							240,00€
	Attelage détachable	(w)						850,00€
Marchepieds	(w)						600,00€	
Pack Style (incompatible avec les finitions Trail et GR SPORT)							800,00€	

W = options avec impact CO2 WLTP

*Valeurs déterminées sur la base du cycle d'homologation WLTP. Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO₂, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée. De manière générale, l'attention du lecteur est attirée sur le fait que la consommation réelle varie en fonction du profil individuel

**Bonus Écologique selon conditions et modalités des articles D. 251-1 et suivants du Code de l'Énergie dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2026.

Malus Écologique selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L. 421-58 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2026.

Conformément au Décret n° 2020-169 (et sous réserve de toute modification légale et/ou réglementaire ultérieure) les émissions de CO₂ utilisées pour les besoins de différentes impositions (notamment au titre du dispositif « Bonus/Malus » repris sur le présent tarif et diverses autres taxes à l'immatriculation le cas échéant applicables mais également taxes à l'utilisation des véhicules et impôt sur les sociétés) sont déterminées selon la procédure WLTP.

Malus au poids : Taxe sur la masse en ordre de marche, selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L. 421-71 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2026.

Reférez-vous aux textes en vigueur au jour de facturation (ou versement du 1er loyer)/immatriculation du véhicule commandé pour vous assurer des conditions, modalités et montants définitifs.

***La puissance administrative nationale des véhicules est déterminée par les autorités compétentes à partir des caractéristiques techniques constatées lors de leur réception (articles L. 421-14 et suivants du Code des impositions sur les biens et services). Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure WLTP.



TARIF CLIENT INDICATIF CONSEILLÉ

En vigueur au 6 janvier 2026
France Métropolitaine N°1239

VÉHICULES PARTICULIERS

COROLLA HYBRIDE MY26

	Modèle	Valeur CO ₂ WLTP (g/km)*	Valeur CO ₂ WLTP selon options (g/km) ^W	Bonus / Malus Ecologique WLTP ** (hors options)	Malus Poids**	Malus Total	PA***	Prix € TTC
Hybride 5 Portes	Corolla Hybride 1.8L 140 ch Dynamic	100	100	0 €	0 €	0 €	05	34 200,00€
	Corolla Hybride 1.8L 140 ch Dynamic Business (réservée aux professionnels)	100	100	0 €	0 €	0 €	05	36 300,00€
	Corolla Hybride 1.8L 140 ch Design	104	104	0 €	0 €	0 €	05	36 300,00€
	Corolla Hybride 1.8L 140 ch GR SPORT	105	106	0 €	0 €	0 €	05	37 600,00€
	Corolla Hybride 1.8L 140 ch Collection	106	106	0 €	0 €	0 €	05	40 200,00€
	Corolla Hybride 2.0L GR SPORT	106	106	0 €	0 €	0 €	07	39 600,00€
OPTIONS COROLLA	Pack Confort <i>(sur Design)</i>							1 000,00€
	Pack Techno <i>(sur GR SPORT)</i>							1 700,00€
	Pack Techno & toit ouvrant panoramique à ouverture électrique <i>(sur GR SPORT)</i>							2 800,00€
	Roue de secours type galette <i>(sur Dynamic Business)</i>							200,00€
	Peinture métallisée <i>(sur Dynamic, Design)</i>							800,00€
	Peinture Premium Blanc Lunaire Nacré (089), Rouge Intense (3U5) et Gris Argent (1J6) <i>sur (Dynamic, Design)</i>							950,00€
	Peinture bi-ton métallisée <i>(sur GR SPORT)</i>							800,00€
	Peinture bi-ton Premium Blanc Lunaire Nacré (2PU), Rouge Intense (2SZ), et Gris Argent (2RD) <i>(sur GR SPORT)</i>							950,00€
	Peinture monoton Mat Edition <i>(uniquement sur GR SPORT 2.0L Pack Techno Toit Ouvrant)</i>							1 600,00€
	Attelage démontable vertical							900,00€
Roue de secours type galette <i>(sur Dynamic Business)</i>							200,00€	
Toit ouvrant panoramique à ouverture électrique <i>(sur Collection)</i>							1 100,00€	
Programme "Toyota Experience" (sauf sur Corolla Dynamic Business) (réservé aux professionnels)							240,00€	

W = options avec impact CO2 WLTP

*Valeurs déterminées sur la base du cycle d'homologation WLTP. Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO₂, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée. De manière générale, l'attention du lecteur est attirée sur le fait que la consommation réelle varie en fonction du profil individuel de conduite et de nombreux autres facteurs tels que l'état de la route, les conditions de circulation, l'état du véhicule, la pression des pneumatiques, les conditions climatiques, la charge du véhicule, etc. Pour obtenir de plus amples informations sur les facteurs pouvant entraîner des variations, consultez le site toyota.fr.

**Bonus Écologique selon conditions et modalités des articles D. 251-1 et suivants du Code de l'Énergie dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2026.

Malus Écologique selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L. 421-58 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2026.

Conformément au Décret n° 2020-169 (et sous réserve de toute modification légale et/ou réglementaire ultérieure) les émissions de CO₂ utilisées pour les besoins de différentes impositions (notamment au titre du dispositif « Bonus/Malus » repris sur le présent tarif et diverses autres taxes à l'immatriculation le cas échéant applicables mais également taxes à l'utilisation des véhicules et impôt sur les sociétés) sont déterminées selon la procédure WLTP.

Malus au poids : Taxe sur la masse en ordre de marche, selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L. 421-71 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2026.

Référez-vous aux textes en vigueur au jour de facturation (ou versement du 1er loyer)/immatriculation du véhicule commandé pour vous assurer des conditions, modalités et montants définitifs.

***La puissance administrative nationale des véhicules est déterminée par les autorités compétentes à partir des caractéristiques techniques constatées lors de leur réception (articles L. 421-14 et suivants du Code des impositions sur les biens et services). Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure WLTP.



TARIF CLIENT INDICATIF CONSEILLÉ

En vigueur au 6 janvier 2026
France Métropolitaine N°1239

VÉHICULES PARTICULIERS

COROLLA HYBRIDE MY25 - dans la limite des stocks disponibles

	Modèle	Valeur CO ₂ WLTP (g/km)*	Valeur CO ₂ WLTP selon options (g/km) ^W	Bonus / Malus Écologique WLTP ** (hors options)	Malus Poids**	Malus Total	PA***	Prix € TTC
Hybride 5 Portes	Corolla Hybride 1.8L 140 ch Dynamic	100	100	0 €	0 €	0 €	05	33 900,00€
	Corolla Hybride 1.8L 140 ch Dynamic Business (réservée aux professionnels)	100	100	0 €	0 €	0 €	05	36 000,00€
	Corolla Hybride 1.8L 140 ch Design	104	104	0 €	0 €	0 €	05	36 000,00€
	Corolla Hybride 1.8L 140 ch GR SPORT	105	106	0 €	0 €	0 €	05	37 300,00€
	Corolla Hybride 1.8L 140 ch Collection	106	106	0 €	0 €	0 €	05	39 900,00€
	Corolla Hybride 2.0L GR SPORT	106	106	0 €	0 €	0 €	07	39 300,00€
OPTIONS COROLLA	Pack Confort (sur Design)							1 000,00€
	Pack Techno (sur GR SPORT)							1 700,00€
	Pack Techno & toit ouvrant panoramique à ouverture électrique (sur GR SPORT)							2 800,00€
	Roue de secours type galette (sur Dynamic Business)							200,00€
	Peinture métallisée (sur Dynamic, Design)							800,00€
	Peinture Premium Blanc Lunaire Nacré (089), Rouge Intense (3U5) et Gris Argent (1J6) sur (Dynamic, Design)							950,00€
	Peinture bi-ton métallisée (sur GR SPORT)							800,00€
	Peinture bi-ton Premium Blanc Lunaire Nacré (2PU), Rouge Intense (2SZ), et Gris Argent (2RD) (sur GR SPORT)							950,00€
	Attelage démontable vertical							900,00€
	Roue de secours type galette (sur Dynamic Business)							200,00€
Toit ouvrant panoramique à ouverture électrique (sur Collection)							1 100,00€	
Programme "Toyota Experience" (sauf sur Corolla Dynamic Business) (réservé aux professionnels)							240,00€	

*Dans la limite des stocks disponibles à partir du lundi 9 décembre, 18h

*Valeurs déterminées sur la base du cycle d'homologation WLTP. Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO₂, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée. De manière générale, l'attention du lecteur est attirée sur le fait que la consommation réelle varie en fonction du profil individuel de conduite et de nombreux autres facteurs tels que l'état de la route, les conditions de circulation, l'état du véhicule, la pression des pneumatiques, les conditions climatiques, la charge du véhicule, etc. Pour obtenir de plus amples informations sur les facteurs pouvant entraîner des variations, consultez le site toyota.fr.

**Bonus Écologique selon conditions et modalités des articles D. 251-1 et suivants du Code de l'Énergie dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2026.

Malus Écologique selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L. 421-58 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2026.

Conformément au Décret n° 2020-169 (et sous réserve de toute modification légale et/ou réglementaire ultérieure) les émissions de CO₂ utilisées pour les besoins de différentes impositions (notamment au titre du dispositif « Bonus/Malus » repris sur le présent tarif et diverses autres taxes à l'immatriculation le cas échéant applicables mais également taxes à l'utilisation des véhicules et impôt sur les sociétés) sont déterminées selon la procédure WLTP.

Malus au poids : Taxe sur la masse en ordre de marche, selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L. 421-71 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2026.

Référez-vous aux textes en vigueur au jour de facturation (ou versement du 1er loyer)/immatriculation du véhicule commandé pour vous assurer des conditions, modalités et montants définitifs.

***La puissance administrative nationale des véhicules est déterminée par les autorités compétentes à partir des caractéristiques techniques constatées lors de leur réception (articles L. 421-14 et suivants du Code des impositions sur les biens et services). Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure WLTP.



TARIF CLIENT INDICATIF CONSEILLÉ

En vigueur au 6 janvier 2026
France Métropolitaine N°1239

VÉHICULES PARTICULIERS

COROLLA HYBRIDE MY24 - dans la limite des stocks disponibles

	Modèle	Valeur CO ₂ WLTP (g/km)*	Valeur CO ₂ WLTP selon options (g/km) ^W	Bonus / Malus Ecologique WLTP **	Malus Poids**	Malus Total	PA***	Prix € TTC
Hybride 5 Portes	Corolla Hybride 1.8L 140 ch Dynamic	100	100	0 €	0 €	0 €	05	33 750,00€
	Corolla Hybride 1.8L 140 ch Dynamic Business (réservée aux professionnels)	100	100	0 €	0 €	0 €	05	35 850,00€
	Corolla Hybride 1.8L 140 ch Design	104	104	0 €	0 €	0 €	05	35 850,00€
	Corolla Hybride 1.8L 140 ch GR SPORT	105	105	0 €	0 €	0 €	05	37 150,00€
	Corolla Hybride 1.8L 140 ch Collection	106	106	0 €	0 €	0 €	05	39 750,00€
	Corolla Hybride 2.0L 196 ch GR SPORT (dans la limite des stocks disponibles)	103	103	0 €	0 €	0 €	08	39 150,00€
OPTIONS COROLLA	Pack Confort (sur Design)							1 000,00€
	Pack Techno (sur GR SPORT)							1 700,00€
	Pack Techno & toit ouvrant panoramique à ouverture électrique (sur GR SPORT)	(W)						2 800,00€
	Peinture métallisée (sur Dynamic, Design) - (8X8 dans la limite des stocks disponibles)					2		800,00€
	Peinture Premium Blanc Lunaire Nacré (089), Rouge Intense (3U5) et Gris Argent (1J6) sur (Dynamic, Design)							950,00€
	Peinture bi-ton métallisée (sur GR SPORT) - (2UQ 2NR dans la limite des stocks disponibles)							800,00€
	Peinture bi-ton Premium Blanc Lunaire Nacré (2PU), Rouge Intense (2SZ) et Gris Argent (2RD) (sur GR SPORT)							950,00€
	Roue de secours type galette (sur Dynamic Business)							200,00€
Toit ouvrant panoramique à ouverture électrique (sur Collection)	(W)						1 100,00€	
Programme "Toyota Experience" (sauf sur Corolla Dynamic Business) (réservé aux professionnels)							240,00€	

W - options avec impact CO2 WLTP

(1) - Dans la limite des stocks disponibles

*Valeurs déterminées sur la base du cycle d'homologation WLTP. Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO2, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée. De manière générale, l'attention du lecteur est attirée sur le fait que la consommation réelle varie en fonction du profil individuel de conduite et de nombreux autres facteurs tels que l'état de la route, les conditions de circulation, l'état du véhicule, la pression des pneumatiques, les conditions climatiques, la charge du véhicule, etc. Pour obtenir de plus amples informations sur les facteurs pouvant entraîner des variations, consultez le site toyota.fr..

**Bonus Écologique selon conditions et modalités des articles D. 251-1 et suivants du Code de l'Énergie dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2026.

Malus Écologique selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L. 421-58 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2026.

Conformément au Décret n° 2020-169 (et sous réserve de toute modification légale et/ou réglementaire ultérieure) les émissions de CO2 utilisées pour les besoins de différentes impositions (notamment au titre du dispositif « Bonus/Malus » repris sur le présent tarif et diverses autres taxes à l'immatriculation le cas échéant applicables mais également taxes à l'utilisation des véhicules et impôt sur les sociétés) sont déterminées selon la procédure WLTP.

Malus au poids : Taxe sur la masse en ordre de marche, selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L. 421-71 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2026.

Référez-vous aux textes en vigueur au jour de facturation (ou versement du 1er loyer)/immatriculation du véhicule commandé pour vous assurer des conditions, modalités et montants définis.

***La puissance administrative nationale des véhicules est déterminée par les autorités compétentes à partir des caractéristiques techniques constatées lors de leur réception (articles L. 421-14 et suivants du Code des impositions sur les biens et services). Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure WLTP.



TARIF CLIENT INDICATIF CONSEILLÉ

En vigueur au 6 janvier 2026
France Métropolitaine N°1239

VÉHICULES PARTICULIERS

COROLLA TOURING SPORTS HYBRIDE MY26

	Modèle	Valeur CO ₂ WLTP (g/km)*	Valeur CO ₂ WLTP selon options (g/km) ^W	Bonus / Malus Ecologique WLTP ** (hors options)	Malus Poids**	Bonus / Malus Total	PA***	Prix € TTC
Hybride 5 Portes	Corolla Touring Sports Hybride 1.8L 140 ch Active	103	103	0 €	0 €	0 €	05	35 350,00€
	Corolla Touring Sports Hybride 1.8L 140 ch Dynamic	101	102	0 €	0 €	0 €	05	36 150,00€
	Corolla Touring Sports Hybride 1.8L 140 ch Dynamic Business	101	102	0 €	0 €	0 €	05	38 250,00€
	Corolla Touring Sports Hybride 1.8L 140 ch Design	106	106	0 €	0 €	0 €	05	38 250,00€
	Corolla Touring Sports Hybride 1.8L 140 ch GR SPORT	107	108	0 €	0 €	0 €	05	39 550,00€
	Corolla Touring Sports Hybride 2.0L Design	107	107	0 €	0 €	0 €	07	39 250,00€
	Corolla Touring Sports Hybride 2.0L GR SPORT	107	108	0 €	0 €	0 €	07	40 550,00€
	Corolla Touring Sports Hybride 2.0L Collection	108	108	50 €	0 €	50 €	07	43 650,00€
OPTIONS COROLLA TOURING SPORTS	Pack Confort <i>(sur Design)</i>							1 500,00€
	Pack Techno <i>(sur GR SPORT)</i>							2 200,00€
	Pack Techno & toit ouvrant panoramique à ouverture électrique <i>(sur GR SPORT)</i>							3 300,00€
	Peinture métallisée <i>(sur Active, Dynamic, Design)</i>							800,00€
	Peinture Premium Blanc Lunaire Nacré (0B9), Rouge Intense (3U5) et Gris Argent (1J6) <i>sur (Active, Dynamic, Design)</i>							950,00€
	Peinture bi-ton métallisée <i>(sur GR SPORT)</i>							800,00€
	Peinture bi-ton Premium Blanc Lunaire Nacré (2PU), Rouge Intense (2SZ) et Gris Argent (2RD) <i>(sur GR SPORT)</i>							950,00€
	Peinture monoton Mat Edition <i>(uniquement sur GR SPORT 2.0L Pack Techno Toit Ouvrant)</i>							1 600,00€
	Attelage démontable vertical							900,00€
	Roue de secours type galette <i>(sur Dynamic Business)</i>							200,00€
Toit ouvrant panoramique à ouverture électrique <i>(sur Collection)</i>							1 100,00€	
Programme "Toyota Experience" (sauf sur Corolla Dynamic Business) (réservée aux professionnels)							240,00€	

W = options avec impact CO2 WLTP

*Valeurs déterminées sur la base du cycle d'homologation WLTP. Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO2, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée. De manière générale, l'attention du lecteur est attirée sur le fait que la consommation réelle varie en fonction du profil individuel de conduite et de nombreux autres facteurs tels que l'état de la route, les conditions de circulation, l'état du véhicule, la pression des pneumatiques, les conditions climatiques, la charge du véhicule, etc. Pour obtenir de plus amples informations sur les facteurs pouvant entraîner des variations, consultez le site toyota.fr..

**Bonus Ecologique selon conditions et modalités des articles D. 251-1 et suivants du Code de l'Énergie dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2026.

Malus Ecologique selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L. 421-58 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2026.

Conformément au Décret n° 2020-169 (et sous réserve de toute modification légale et/ou réglementaire ultérieure) les émissions de CO2 utilisées pour les besoins de différentes impositions (notamment au titre du dispositif « Bonus/Malus » repris sur le présent tarif et diverses autres taxes à l'immatriculation le cas échéant applicables mais également taxes à l'utilisation des véhicules et impôt sur les sociétés) sont déterminées selon la procédure WLTP.

Malus au poids : Taxe sur la masse en ordre de marche, selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L. 421-71 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2026.

Référez-vous aux textes en vigueur au jour de facturation (ou versement du 1er loyer)/immatriculation du véhicule commandé pour vous assurer des conditions, modalités et montants définitifs.

***La puissance administrative nationale des véhicules est déterminée par les autorités compétentes à partir des caractéristiques techniques constatées lors de leur réception (articles L. 421-14 et suivants du Code des impositions sur les biens et services). Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure WLTP.



TARIF CLIENT INDICATIF CONSEILLÉ

En vigueur au 6 janvier 2026
France Métropolitaine N°1239

VÉHICULES PARTICULIERS

COROLLA TOURING SPORTS HYBRIDE MY25 - dans la limite des stocks disponibles

	Modèle	Valeur CO ₂ WLTP (g/km)*	Valeur CO ₂ WLTP selon options (g/km) ^W	Bonus / Malus Écologique WLTP ** (hors options)	Malus Poids**	Bonus / Malus Total	PA***	Prix € TTC
Hybride 5 Portes	Corolla Touring Sports Hybride 1.8L 140 ch Active (dans la limite des stocks disponibles)	(1) 103	103	0 €	0 €	0 €	05	35 050,00€
	Corolla Touring Sports Hybride 1.8L 140 ch Dynamic	101	102	0 €	0 €	0 €	05	35 850,00€
	Corolla Touring Sports Hybride 1.8L 140 ch Dynamic Business	101	102	0 €	0 €	0 €	05	37 950,00€
	Corolla Touring Sports Hybride 1.8L 140 ch Design	106	106	0 €	0 €	0 €	05	37 950,00€
	Corolla Touring Sports Hybride 1.8L 140 ch GR SPORT	107	108	0 €	0 €	0 €	05	39 250,00€
	Corolla Touring Sports Hybride 2.0L Design	107	107	0 €	0 €	0 €	07	38 950,00€
	Corolla Touring Sports Hybride 2.0L GR SPORT	107	108	0 €	0 €	0 €	07	40 250,00€
	Corolla Touring Sports Hybride 2.0L Collection	108	108	50 €	0 €	50 €	07	43 350,00€
	OPTIONS COROLLA TOURING SPORTS	Pack Confort (sur Design)						
Pack Techno (sur GR SPORT)								2 200,00€
Pack Techno & toit ouvrant panoramique à ouverture électrique (sur GR SPORT)								3 300,00€
Peinture métallisée (sur Active, Dynamic, Design)								800,00€
Peinture Premium Blanc Lunaire Nacré (0B9), Rouge Intense (3U5) et Gris Argent (1J6) sur (Active, Dynamic, Design)								950,00€
Peinture bi-ton métallisée (sur GR SPORT)								800,00€
Peinture bi-ton Premium Blanc Lunaire Nacré (2PU), Rouge Intense (2SZ) et Gris Argent (2RD) (sur GR SPORT)								950,00€
Attelage démontable vertical								900,00€
Roue de secours type galette (sur Dynamic Business)								200,00€
Toit ouvrant panoramique à ouverture électrique (sur Collection)								1 100,00€
Programme "Toyota Experience" (sauf sur Corolla Dynamic Business) (réservée aux professionnels)							240,00€	

W = options avec impact CO₂ WLTP

*Dans la limite des stocks disponibles à partir du lundi 9 décembre, 18h

*Valeurs déterminées sur la base du cycle d'homologation WLTP. Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO₂, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée. De manière générale, l'attention du lecteur est attirée sur le fait que la consommation réelle varie en fonction du profil individuel de conduite et de nombreux autres facteurs tels que l'état de la route, les conditions de circulation, l'état du véhicule, la pression des pneumatiques, les conditions climatiques, la charge de véhicule, etc. Pour obtenir de plus amples informations sur les facteurs pouvant entraîner des variations, consultez le site toyota.fr.

**Bonus Écologique selon conditions et modalités des articles D. 251-1 et suivants du Code de l'Énergie dans leur rédaction en vigueur au 16/12/2023.

Malus Écologique selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L. 421-58 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2024.

Conformément au Décret n° 2020-169 (et sous réserve de toute modification légale et/ou réglementaire ultérieure) les émissions de CO₂ utilisées pour les besoins de différentes impositions (notamment au titre du dispositif « Bonus/Malus » repris sur le présent tarif et diverses autres taxes à l'immatriculation le cas échéant applicables mais également taxes à l'utilisation des véhicules et impôt sur les sociétés) sont déterminées selon la procédure WLTP.

Malus au poids : Taxe sur la masse en ordre de marche, selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L. 421-71 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2024.

Référez-vous aux textes en vigueur au jour de facturation (ou versement du 1er loyer)/immatriculation du véhicule commandé pour vous assurer des conditions, modalités et montants définitifs.

***La puissance administrative nationale des véhicules est déterminée par les autorités compétentes à partir des caractéristiques techniques constatées lors de leur réception (articles L. 421-14 et suivants du Code des impositions sur les biens et services). Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure WLTP.



TARIF CLIENT INDICATIF CONSEILLÉ

En vigueur au 6 janvier 2026
France Métropolitaine N°1239

VÉHICULES PARTICULIERS

COROLLA TOURING SPORTS HYBRIDE MY24 - dans la limite des stocks disponibles

	Modèle	Valeur CO ₂ WLTP (g/km)*	Valeur CO ₂ WLTP selon options (g/km) ^W	Bonus / Malus Ecologique WLTP ** (hors options)	Malus Poids**	Bonus / Malus Total	PA***	Prix € TTC
Hybride 5 Portes	Corolla Touring Sports Hybride 1.8L 140 ch Active (dans la limite des stocks disponibles)	103	103	0 €	0 €	0 €	05	35 050,00€
	Corolla Touring Sports Hybride 1.8L 140 ch Dynamic	101	101	0 €	0 €	0 €	05	35 850,00€
	Corolla Touring Sports Hybride 1.8L 140 ch Dynamic Business	101	101	0 €	0 €	0 €	05	37 950,00€
	Corolla Touring Sports Hybride 1.8L 140 ch Design	106	106	0 €	0 €	0 €	05	37 950,00€
	Corolla Touring Sports Hybride 1.8L 140 ch GR SPORT	107	107	0 €	0 €	0 €	05	39 250,00€
	Corolla Touring Sports Hybride 2.0L 196 ch Design (dans la limite des stocks disponibles)	104	104	0 €	0 €	0 €	08	38 950,00€
	Corolla Touring Sports Hybride 2.0L 196 ch GR SPORT (dans la limite des stocks disponibles)	104	104	0 €	0 €	0 €	08	40 250,00€
	Corolla Touring Sports Hybride 2.0L 196 ch Collection (dans la limite des stocks disponibles)	104	104	0 €	0 €	0 €	08	43 350,00€
OPTIONS COROLLA TOURING SPORTS	Pack Confort (sur Design)							1 500,00€
	Pack Techno (sur GR SPORT)							2 200,00€
	Pack Techno & toit ouvrant panoramique à ouverture électrique (sur GR SPORT)							3 300,00€
	Peinture métallisée (sur Active, Dynamic, Design) - (8X8 dans la limite des stocks disponibles)							800,00€
	Peinture Premium Blanc Lunaire Nacré (089), Rouge Intense (3U5) et Gris Argent (1J6) sur (Active, Dynamic, Design)							950,00€
	Peinture bi-ton métallisée (sur GR SPORT) - (2UO 2NR dans la limite des stocks disponibles)							800,00€
	Peinture bi-ton Premium Blanc Lunaire Nacré (2PU), Rouge Intense (2SZ) et Gris Argent (2RD) (sur GR SPORT)							950,00€
	Roue de secours type galette (sur Dynamic Business)							200,00€
Toit ouvrant panoramique à ouverture électrique (sur Collection)							1 100,00€	
Programme "Toyota Experience" (sauf sur Corolla Dynamic Business) (réservée aux professionnels)							240,00€	

W = options avec impact CO₂ WLTP
(1) = Dans la limite des stocks disponibles

*Valeurs déterminées sur la base du cycle d'homologation WLTP. Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO₂, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée. De manière générale, l'attention du lecteur est attirée sur le fait que la consommation réelle varie en fonction du profil individuel de conduite et de nombreux autres facteurs tels que l'état de la route, les conditions de circulation, l'état du véhicule, la pression des pneumatiques, les conditions climatiques, la charge du véhicule, etc. Pour obtenir de plus amples informations sur les facteurs pouvant entraîner des variations, consultez le site toyota.fr.

**Bonus Ecologique selon conditions et modalités des articles D. 251-1 et suivants du Code de l'Énergie dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2026.

Malus Ecologique selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L. 421-58 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2026.

Conformément au Décret n° 2020-169 (et sous réserve de toute modification légale et/ou réglementaire ultérieure) les émissions de CO₂ utilisées pour les besoins de différentes impositions (notamment au titre du dispositif « Bonus/Malus » repris sur le présent tarif et diverses autres taxes à l'immatriculation le cas échéant applicables mais également taxes à l'utilisation des véhicules et impôt sur les sociétés) sont déterminées selon la procédure WLTP.

Malus au poids : Taxe sur la masse en ordre de marche, selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L. 421-71 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2026.

Référez-vous aux textes en vigueur au jour de facturation (ou versement du 1er loyer)/immatriculation du véhicule commandé pour vous assurer des conditions, modalités et montants définitifs.

***La puissance administrative nationale des véhicules est déterminée par les autorités compétentes à partir des caractéristiques techniques constatées lors de leur réception (articles L. 421-14 et suivants du Code des impositions sur les biens et services). Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure WLTP.



TARIF CLIENT INDICATIF CONSEILLÉ

En vigueur au 6 janvier 2026
France Métropolitaine N°1239

VÉHICULES PARTICULIERS

TOYOTA C-HR MY26

	Modèle	Valeur CO ₂ WLTP (g/km)	Valeur CO ₂ WLTP selon options (g/km) ^W	Bonus / Malus Ecologique WLTP ** (hors options)	Malus Poids**	Bonus / Malus Total	PA***	Prix € TTC
5 Portes Hybride 2WD	Toyota C-HR Dynamic Hybride 140	105	105-106	0 €	0 €	0 €	05	35 450,00€
	Toyota C-HR Dynamic Business Hybride 140 (réservée aux professionnels)	105	105-106	0 €	0 €	0 €	05	35 450,00€
	Toyota C-HR Design Hybride 140	107	107-108	0 €	0 €	0 €	05	37 450,00€
	Toyota C-HR Design Business Hybride 140 (réservée aux professionnels)	107	107-108	0 €	0 €	0 €	05	37 450,00€
	Toyota C-HR Graphic Hybride 140	107	107-108	0 €	0 €	0 €	05	38 950,00€
	Toyota C-HR Collection Hybride 140	109	109-110	75 €	0 €	75 €	05	41 950,00€
	Toyota C-HR GR SPORT Hybride 140	109	109-110	75 €	0 €	75 €	05	41 950,00€
5 Portes Hybride AWD-i	Toyota C-HR GR SPORT 2.0L Hybride AWD-i	116	116-117	230 €	110 €	340 €	07	45 950,00€
5 Portes Hybride rechargeable 225 2WD	Toyota C-HR Dynamic Hybride rechargeable 225	48	48	0 €	210 €	210 €	08	41 100,00€
	Toyota C-HR Dynamic Business Hybride rechargeable 225 (réservée aux professionnels)	48	48	0 €	210 €	210 €	08	41 100,00€
	Toyota C-HR Design Hybride rechargeable 225	51	51	0 €	210 €	210 €	08	42 100,00€
	Toyota C-HR Design Business Hybride rechargeable 225 (réservée aux professionnels)	51	51	0 €	210 €	210 €	08	42 100,00€
	Toyota C-HR Graphic Hybride rechargeable 225	51	51	0 €	210 €	210 €	08	43 600,00€
	Toyota C-HR Collection Hybride rechargeable 225	52	52-53	0 €	260 €	260 €	08	46 600,00€
	Toyota C-HR GR SPORT Hybride rechargeable 225	53	53	0 €	360 €	360 €	08	46 600,00€
OPTIONS TOYOTA C-HR	Peinture métallisée (Sur Dynamic, Dynamic Business, Design, Design Business, Graphic)	(1)						800,00€
	Peinture premium Blanc Lunaire Nacré, Rouge Intense, Gris Argent, Orange Sedona (Sur Dynamic, Dynamic Business, Design, Design Business, Graphic)	(1)						950,00€
	Pack Techno+ (sur GR SPORT ou Collection)	W						2 000,00€
	Toit panoramique (sur GR SPORT ou Collection)	W						800,00€
	Pack Premium (sur Collection uniquement)	W						1 500,00€
	Attelage démontable vertical	W						900,00€
	Programme "Toyota Experience" (standard sur les finitions Business et les motorisations Hybride Rechargeable 225)	W						240,00€

(1) Peinture bi-ton et bi-ton+ gratuite sur GR SPORT, Collection

W = options avec impact CO₂ WLTP

*Valeurs déterminées sur la base du cycle d'homologation WLTP. Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO₂, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée. De manière générale, l'attention du lecteur est attirée sur le fait que la consommation réelle varie en fonction du profil individuel de conduite et de nombreux autres facteurs tels que l'état de la route, les conditions de circulation, l'état du véhicule, la pression des pneumatiques, les conditions climatiques, la charge du véhicule, etc. Pour obtenir de plus amples informations sur les facteurs pouvant entraîner des variations, consultez le site toyota.fr...

**Bonus Écologique selon conditions et modalités des articles D. 251-1 et suivants du Code de l'Énergie dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2026.

Malus Écologique selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L. 421-58 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2026.

Conformément au Décret n° 2020-169 (et sous réserve de toute modification légale et/ou réglementaire ultérieure) les émissions de CO₂ utilisées pour les besoins de différentes impositions (notamment au titre du dispositif « Bonus/Malus » repris sur le présent tarif et diverses autres taxes à l'immatriculation le cas échéant applicables mais également taxes à l'utilisation des véhicules et impôt sur les sociétés) sont déterminées selon la procédure WLTP.

Malus au poids : Taxe sur la masse en ordre de marche, selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L. 421-71 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2026.

Référez-vous aux textes en vigueur au jour de facturation (ou versement du 1er loyer)/immatriculation du véhicule commandé pour vous assurer des conditions, modalités et montants définitifs.

***La puissance administrative nationale des véhicules est déterminée par les autorités compétentes à partir des caractéristiques techniques constatées lors de leur réception (articles L. 421-14 et suivants du Code des impositions sur les biens et services). Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure WLTP.



TARIF CLIENT INDICATIF CONSEILLÉ

En vigueur au 6 janvier 2026
France Métropolitaine N°1239

VÉHICULES PARTICULIERS

TOYOTA C-HR MY25 - Dans la limite des stocks disponibles

	Modèle		Valeur CO ₂ WLTP (g/km)	Valeur CO ₂ WLTP selon options (g/km) ^W	Bonus / Malus Écologique WLTP ** (hors options)	Malus Poids**	Bonus / Malus Total	PA***	Prix € TTC
5 Portes Hybride 2WD	Toyota C-HR Dynamic Hybride 140	(1)	105	105-107	0 €	0 €	0 €	05	35 250,00€
	Toyota C-HR Dynamic Business Hybride 140 (réservée aux professionnels)	(1)	105	105-107	0 €	0 €	0 €	05	35 250,00€
	Toyota C-HR Design Hybride 140	(1)	108	108-110	50 €	0 €	50 €	05	37 250,00€
	Toyota C-HR Design Business Hybride 140 (réservée aux professionnels)	(1)	108	108-110	50 €	0 €	50 €	05	37 250,00€
	Toyota C-HR Collection Hybride 140	(1)	109	109-111	75 €	0 €	75 €	05	41 750,00€
	Toyota C-HR Design Hybride 200	(1)	108	108-110	50 €	0 €	50 €	08	39 250,00€
	Toyota C-HR Design Business Hybride 200 (réservée aux professionnels)	(1)	108	108-110	50 €	0 €	50 €	08	39 250,00€
	Toyota C-HR Collection Hybride 200	(1)	109	109-111	75 €	0 €	75 €	08	43 750,00€
	Toyota C-HR GR SPORT Hybride 200	(1)	109	109-111	75 €	0 €	75 €	08	43 750,00€
Toyota C-HR Collection Première Hybride 200	(1)	109	109-111	75 €	0 €	75 €	08	47 750,00€	
5 Portes Hybride AWD-i	Toyota C-HR GR SPORT Hybride 200 AWD-i	(1)	115	115-117	210 €	110 €	320 €	08	45 750,00€
	Toyota C-HR GR SPORT Première 200 AWD-i	(1)	116	116-118	230 €	110 €	340 €	08	49 750,00€
5 Portes Hybride rechargeable 225 2WD	Toyota C-HR Dynamic Hybride rechargeable 225	(1)	18	18-20	0 €	210 €	210 €	08	40 900,00€
	Toyota C-HR Dynamic business Hybride rechargeable 225 (réservée aux professionnels)	(1)	18	18-20	0 €	210 €	210 €	08	40 900,00€
	Toyota C-HR Design Hybride rechargeable 225	(1)	19	19-21	0 €	210 €	210 €	08	41 900,00€
	Toyota C-HR Design Business Hybride rechargeable 225 (réservée aux professionnels)	(1)	19	19-21	0 €	210 €	210 €	08	41 900,00€
	Toyota C-HR GR SPORT Hybride rechargeable 225	(1)	19	19-21	0 €	360 €	360 €	08	46 400,00€
	Toyota C-HR Collection Hybride rechargeable 225	(1)	19	19-21	0 €	260 €	260 €	08	46 400,00€
	Toyota C-HR Collection Première Hybride rechargeable 225	(1)	19	19-21	0 €	260 €	260 €	08	50 400,00€
Toyota C-HR GR SPORT Première Hybride rechargeable 225	(1)	20	20-22	0 €	360 €	360 €	08	50 400,00€	
OPTIONS TOYOTA C-HR	Peinture métallisée (Sur Dynamic, Dynamic Business, Design ou Design Business)	(2)							800,00€
	Peinture premium Blanc Lunaire Nacré ou Rouge Intense (Sur Dynamic, Dynamic Business, Design ou Design Business)	(2)							950,00€
	Pack confort (sur Design, indispo sur Design Business)	W							1 200,00€
	Pack Techno (sur GR SPORT ou Collection)	W							1 200,00€
	Toit panoramique (sur GR SPORT ou Collection)	W							800,00€
	Attelage démontable vertical	W							900,00€
Programme "Toyota Experience" (standard sur les finitions Business et les motorisations Hybride rechargeable 225)								240,00€	

(1) Dans la limite des stocks disponibles

(2) Peinture bi-ton et bi-ton+ gratuite sur GR SPORT, GR SPORT Première, Collection, Collection Première

W = options avec impact CO₂ WLTP

*Valeurs déterminées sur la base du cycle d'homologation WLTP. Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO₂, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée. De manière générale, l'attention du lecteur est attirée sur le fait que la consommation réelle varie en fonction du profil individuel de conduite et de nombreux autres facteurs tels que l'état de la route, les conditions de circulation, l'état du véhicule, la pression des pneumatiques, les conditions climatiques, la charge du véhicule, etc. Pour obtenir de plus amples informations sur les facteurs pouvant entraîner des variations, consultez le site toyota.fr.

**Bonus Écologique selon conditions et modalités des articles D. 251-1 et suivants du Code de l'Énergie dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2026.

Malus Écologique selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L. 421-58 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2026.

Conformément au Décret n° 2020-169 (et sous réserve de toute modification légale et/ou réglementaire ultérieure) les émissions de CO₂ utilisées pour les besoins de différentes impositions (notamment au titre du dispositif « Bonus/Malus » repris sur le présent tarif et diverses autres taxes à l'immatriculation le cas échéant applicables mais également taxes à l'utilisation des véhicules et impôt sur les sociétés) sont déterminées selon la procédure WLTP.

Malus au poids : Taxe sur la masse en ordre de marche, selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L. 421-71 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2026.

Référez-vous aux textes en vigueur au jour de facturation (ou versement du 1er loyer)/immatriculation du véhicule commandé pour vous assurer des conditions, modalités et montants définitifs.

***La puissance administrative nationale des véhicules est déterminée par les autorités compétentes à partir des caractéristiques techniques constatées lors de leur réception (articles L. 421-14 et suivants du Code des impositions sur les biens et services). Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure WLTP.



TARIF CLIENT INDICATIF CONSEILLÉ

En vigueur au 6 janvier 2026
France Métropolitaine N°1239

VÉHICULES PARTICULIERS

TOYOTA C-HR NG23 - Dans la limite des stocks disponibles

	Modèle		Valeur CO ₂ WLTP (g/km)	Valeur CO ₂ WLTP selon options (g/km) ^W	Bonus / Malus Ecologique WLTP ** (hors options)	Malus Poids**	Bonus / Malus Total	PA***	Prix € TTC
5 Portes Hybride 2WD	Toyota C-HR Dynamic Hybride 140	(1)	105	105-107	0 €	0 €	0 €	05	35 250,00€
	Toyota C-HR Dynamic Business Hybride 140 (réservé aux professionnels)	(1)	105	105-107	0 €	0 €	0 €	05	35 250,00€
	Toyota C-HR Design Hybride 140	(1)	108	108-110	50 €	0 €	50 €	05	37 250,00€
	Toyota C-HR Design Business Hybride 140 (réservé aux professionnels)	(1)	108	108-110	50 €	0 €	50 €	05	37 250,00€
	Toyota C-HR Collection Hybride 140	(1)	109	109-111	75 €	0 €	75 €	05	41 750,00€
	Toyota C-HR Design Hybride 200	(1)	108	108-110	50 €	0 €	50 €	08	39 250,00€
	Toyota C-HR Design Business Hybride 200 (réservé aux professionnels)	(1)	108	108-110	50 €	0 €	50 €	08	39 250,00€
	Toyota C-HR Collection Hybride 200	(1)	109	109-111	75 €	0 €	75 €	08	43 750,00€
	Toyota C-HR GR SPORT Hybride 200	(1)	109	110-112	75 €	0 €	75 €	08	43 750,00€
	Toyota C-HR Collection Première Hybride 200	(1)	110	110-112	100 €	0 €	100 €	08	47 750,00€
5 Portes Hybride AWD-i	Toyota C-HR GR SPORT Hybride 200 AWD-i	(1)	115	115-117	210 €	110 €	320 €	08	45 750,00€
	Toyota C-HR GR SPORT Première 200 AWD-i	(1)	116	116-118	230 €	110 €	340 €	08	49 750,00€
5 Portes Hybride rechargeable 225 2WD	Toyota C-HR Dynamic Hybride rechargeable 225	(1)	17	17-19	0 €	210 €	210 €	08	40 900,00€
	Toyota C-HR Dynamic business Hybride rechargeable 225 (réservé aux professionnels)	(1)	17	17-19	0 €	210 €	210 €	08	40 900,00€
	Toyota C-HR Design Hybride rechargeable 225	(1)	19	19-21	0 €	210 €	210 €	08	41 900,00€
	Toyota C-HR Design Business Hybride rechargeable 225 (réservé aux professionnels)	(1)	19	19-21	0 €	210 €	210 €	08	41 900,00€
	Toyota C-HR GR SPORT Hybride rechargeable 225	(1)	19	19-21	0 €	360 €	360 €	08	46 400,00€
	Toyota C-HR Collection Hybride rechargeable 225	(1)	19	19-21	0 €	260 €	260 €	08	46 400,00€
	Toyota C-HR Collection Première Hybride rechargeable 225	(1)	19	19-21	0 €	260 €	260 €	08	50 400,00€
	Toyota C-HR GR SPORT Première Hybride rechargeable 225	(1)	20	20-22	0 €	360 €	360 €	08	50 400,00€
OPTIONS TOYOTA C-HR	Peinture métallisée (Sur Dynamic, Dynamic Business, Design ou Design Business)	(2)							800,00€
	Peinture premium Blanc Lunaire Nacré (Sur Dynamic, Dynamic Business, Design ou Design Business)	(2)							950,00€
	Pack confort (sur Design, indispo sur Design Business)	W							1 200,00€
	Pack Techno (sur GR SPORT ou Collection)	W							1 500,00€
	Toit panoramique (sur GR SPORT ou Collection)	W							800,00€
	Attelage démontable vertical	W							900,00€
	Programme "Toyota Experience" (standard sur les finitions Business et les motorisations Hybride rechargeable 225)								240,00€

*Valeurs déterminées sur la base du cycle d'homologation WLTP. Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO₂, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée. De manière générale, l'attention du lecteur est attirée sur le fait que la consommation réelle varie en fonction du profil individuel de conduite et de nombreux autres facteurs tels que l'état de la route, les conditions de circulation, l'état du véhicule, la pression des pneumatiques, les conditions climatiques, la charge du véhicule, etc. Pour obtenir de plus amples informations sur les facteurs pouvant entraîner des variations, consultez le site toyota.fr..

**Bonus Écologique selon conditions et modalités des articles D. 251-1 et suivants du Code de l'Énergie dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2026.

Malus Écologique selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L. 421-58 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2026.

Conformément au Décret n° 2020-169 (et sous réserve de toute modification légale et/ou réglementaire ultérieure) les émissions de CO₂ utilisées pour les besoins de différentes impositions (notamment au titre du dispositif « Bonus/Malus » repris sur le présent tarif et diverses autres taxes à l'immatriculation le cas échéant applicables mais également taxes à l'utilisation des véhicules et impôt sur les sociétés) sont déterminées selon la procédure WLTP.

Malus au poids : Taxe sur la masse en ordre de marche, selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L. 421-71 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2026.

Référez-vous aux textes en vigueur au jour de facturation (ou versement du 1er loyer)/immatriculation du véhicule commandé pour vous assurer des conditions, modalités et montants définitifs.

***La puissance administrative nationale des véhicules est déterminée par les autorités compétentes à partir des caractéristiques techniques constatées lors de leur réception (articles L. 421-14 et suivants du Code des impositions sur les biens et services). Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure WLTP.



TARIF CLIENT INDICATIF CONSEILLÉ

En vigueur au 6 janvier 2026
France Métropolitaine N°1239

VÉHICULES PARTICULIERS

NOUVEAU TOYOTA C-HR+

	Modèle	Valeur CO ₂ WLTP (g/km)*	Valeur CO ₂ WLTP selon options (g/km) ^w	Bonus CEE Ecologique WLTP ** (hors options)	Malus Poids**	Bonus / Malus Total	PA***	Prix € TTC
5 Portes 2WD	Design Autonomie Confort 58 kWh 167 ch	0	0	Jusqu'à 580€	0,00€	Jusqu'à 580€	04	39 600,00€
	Design Autonomie Confort Business 58 kWh 167 ch (réservé aux professionnels)	0	0	Jusqu'à 580€	0,00€	Jusqu'à 580€	04	39 600,00€
	Design Grande Autonomie 77 kWh 224 ch	0	0	Jusqu'à 580€	0,00€	Jusqu'à 580€	05	43 900,00€
	Design Grande Autonomie Business 77 kWh 224 ch (réservé aux professionnels)	0	0	Jusqu'à 580€	0,00€	Jusqu'à 580€	05	43 900,00€
5 Portes AWD	Collection Performance AWD 77 kWh 343 ch	0	0	Jusqu'à 580€	0,00€	Jusqu'à 580€	10	51 400,00€
OPTIONS NOUVEAU TOYOTA C-HR+	Peinture métallisée (Sur Design ou Design Business autonomie confort & Grande autonomie) (1) Peinture premium Blanc Lunaire Nacré (Sur Design ou Design Business autonomie confort & Grande autonomie) (1) Jantes 20" à 5 doubles branches diamantées noir (sur Design Grande Autonomie) - indisponible sur Design Business Pack Confort (sur Collection Performance AWD) Câble de recharge domestique Mode 2 (1) Peinture Bi-ton gratuite sur Collection Performance AWD							800,00€ 950,00€ 500,00€ 1 500,00€ 219,00€

*Valeurs déterminées sur la base du cycle d'homologation WLTP. Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO₂, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée. De manière générale, l'attention du lecteur est attirée sur le fait que la consommation réelle varie en fonction du profil individuel de conduite et de nombreux autres facteurs tels que l'état de la route, les conditions de circulation, l'état du véhicule, la pression des pneumatiques, les conditions climatiques, la charge du véhicule, etc. Pour obtenir de plus amples informations sur les facteurs pouvant entraîner des variations, consultez le site toyota.fr.

**Bonus Écologique selon conditions et modalités des articles D. 251-1 et suivants du Code de l'Énergie dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2026.

Malus Écologique selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L. 421-58 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2026.

Conformément au Décret n° 2020-169 (et sous réserve de toute modification légale et/ou réglementaire ultérieure) les émissions de CO₂ utilisées pour les besoins de différentes impositions (notamment au titre du dispositif « Bonus/Malus » repris sur le présent tarif et diverses autres taxes à l'immatriculation le cas échéant applicables mais également taxes à l'utilisation des véhicules et impôt sur les sociétés) sont déterminées selon la procédure WLTP.

Malus au poids : Taxe sur la masse en ordre de marche, selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L. 421-71 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2026.

Référez-vous aux textes en vigueur au jour de facturation (ou versement du 1er loyer)/immatriculation du véhicule commandé pour vous assurer des conditions, modalités et montants définis.

***La puissance administrative nationale des véhicules est déterminée par les autorités compétentes à partir des caractéristiques techniques constatées lors de leur réception (articles L. 421-14 et suivants du Code des impositions sur les biens et services). Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure WLTP.



TARIF CLIENT INDICATIF CONSEILLÉ

En vigueur au 6 janvier 2026
France Métropolitaine N°1239

VÉHICULES PARTICULIERS

CAMRY HYBRIDE MY23

	Modèle	Valeur CO ₂ WLTP (g/km)*	Valeur CO ₂ WLTP selon options (g/km) ^w	Bonus / Malus Écologique WLTP ** (hors options)	Malus Poids**	Bonus / Malus Total	PA***	Prix € TTC
5 Portes 2WD	Camry Hybride 218ch 2WD Dynamic avec Pack Confort <i>(dans la limite des stocks disponible)</i>	(1) 120	120	310 €	0 €	310 €	09	45 800,00€
	Camry Hybride 218ch 2WD Dynamic Business + Programme "Toyota Experience" (réservée aux professionnels) <i>(dans la limite des stocks disponible)</i>	(1) 120	120	310 €	0 €	310 €	09	45 700,00€
	Camry Hybride 218ch 2WD Business Executive + Programme "Toyota Experience" (réservée aux professionnels) <i>(dans la limite des stocks disponible)</i>	(1) 125	125	540 €	0 €	540 €	09	46 300,00€
	Camry Hybride 218ch 2WD Design <i>(dans la limite des stocks disponible)</i>	(1) 125	125	540 €	0 €	540 €	09	49 400,00€
	Camry Hybride 218ch 2WD Lounge <i>(dans la limite des stocks disponible)</i>	(1) 126	126	650 €	0€	650 €	09	52 500,00€

(1) Dans la limite des stocks disponibles

OPTIONS CAMRY HYBRIDE	Peinture métallisée Programme "Toyota Experience" (sur Design et Lounge) (réservé aux professionnels)							750,00€ 240,00€
-----------------------	--	--	--	--	--	--	--	--------------------

*Valeurs déterminées sur la base du cycle d'homologation WLTP. Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO₂, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée. De manière générale, l'attention du lecteur est attirée sur le fait que la consommation réelle varie en fonction du profil individuel de conduite et de nombreux autres facteurs tels que l'état de la route, les conditions de circulation, l'état du véhicule, la pression des pneumatiques, les conditions climatiques, la charge du véhicule, etc. Pour obtenir de plus amples informations sur les facteurs pouvant entraîner des variations, consultez le site toyota.fr.

**Bonus Écologique selon conditions et modalités des articles D. 251-1 et suivants du Code de l'Énergie dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2026.

Malus Écologique selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L. 421-58 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2026.

Conformément au Décret n° 2020-169 (et sous réserve de toute modification légale et/ou réglementaire ultérieure) les émissions de CO₂ utilisées pour les besoins de différentes impositions (notamment au titre du dispositif « Bonus/Malus » repris sur le présent tarif et diverses autres taxes à l'immatriculation le cas échéant applicables mais également taxes à l'utilisation des véhicules et impôt sur les sociétés) sont déterminées selon la procédure WLTP.

Malus au poids : Taxe sur la masse en ordre de marche, selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L. 421-71 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2026.

Référez-vous aux textes en vigueur au jour de facturation (ou versement du 1er loyer)/immatriculation du véhicule commandé pour vous assurer des conditions, modalités et montants définis.

***La puissance administrative nationale des véhicules est déterminée par les autorités compétentes à partir des caractéristiques techniques constatées lors de leur réception (articles L. 421-14 et suivants du Code des impositions sur les biens et services). Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure WLTP.



TARIF CLIENT INDICATIF CONSEILLÉ

En vigueur au 6 janvier 2026
France Métropolitaine N°1239

VÉHICULES PARTICULIERS

PRIUS HYBRIDE RECHARGEABLE MY26 - Dans la limite des stocks disponibles à partir du jeudi 8 janvier 2026 à 18h00

	Modèle		Valeur CO ₂ WLTP (g/km)*	Valeur CO ₂ WLTP selon options (g/km) ^w	Bonus / Malus Ecologique WLTP ** (hors options)	Malus Poids	Bonus / Malus Total	PA***	Prix € TTC
Hybride Rechargeable	Prius Hybride Rechargeable 223ch Dynamic	(1)	36	36	0 €	0 €	0 €	08	44 400,00€
	Prius Hybrid Rechargeable 223ch Design (sans toit panoramique)	(1)	47	47	0 €	0 €	0 €	08	46 400,00€
	Prius Hybride Rechargeable 223ch Lounge	(1)	47	47	0 €	0 €	0 €	08	52 000,00€
OPTIONS PRIUS	Toit Panoramique (sur Design uniquement)								600,00€
	Peinture métallisée								750,00€
	Peinture Blanc Lunaire Nacré (089) et Rouge Intense (3U5)								950,00€

(1) Dans la limite des stocks disponibles

*Valeurs déterminées sur la base du cycle d'homologation WLTP. Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO₂, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée. De manière générale, l'attention du lecteur est attirée sur le fait que la consommation réelle varie en fonction du profil individuel de conduite et de nombreux autres facteurs tels que l'état de la route, les conditions de circulation, l'état du véhicule, la pression des pneumatiques, les conditions climatiques, la charge du véhicule, etc. Pour obtenir de plus amples informations sur les facteurs pouvant entraîner des variations, consultez le site toyota.fr.

**Bonus Ecologique selon conditions et modalités des articles D. 251-1 et suivants du Code de l'Énergie dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2026.

Malus Ecologique selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L. 421-58 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2026.

Conformément au Décret n° 2020-169 (et sous réserve de toute modification légale et/ou réglementaire ultérieure) les émissions de CO₂ utilisées pour les besoins de différentes impositions (notamment au titre du dispositif « Bonus/Malus » repris sur le présent tarif et diverses autres taxes à l'immatriculation le cas échéant applicables mais également taxes à l'utilisation des véhicules et impôt sur les sociétés) sont déterminées selon la procédure WLTP.

Malus au poids : Taxe sur la masse en ordre de marche, selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L. 421-71 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2026.

Référez-vous aux textes en vigueur au jour de facturation (ou versement du 1er loyer)/immatriculation du véhicule commandé pour vous assurer des conditions, modalités et montants définitifs.

***La puissance administrative nationale des véhicules est déterminée par les autorités compétentes à partir des caractéristiques techniques constatées lors de leur réception (articles L. 421-14 et suivants du Code des impositions sur les biens et services). Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure WLTP.



TARIF CLIENT INDICATIF CONSEILLÉ

En vigueur au 6 janvier 2026
France Métropolitaine N°1239

VÉHICULES PARTICULIERS

PRIUS HYBRIDE RECHARGEABLE MY25 - Dans la limite des stocks disponibles

	Modèle	Valeur CO ₂ WLTP (g/km)*	Valeur CO ₂ WLTP selon options (g/km) ^w	Bonus / Malus Ecologique WLTP ** (hors options)	Malus Poids	Bonus / Malus Total	PA***	Prix € TTC	
Hybride Rechargeable	Prius Hybride Rechargeable 223ch Dynamic	(1) 12	12	0 €	0 €	0 €	08	44 400,00€	
	Prius Hybrid Rechargeable 223ch Design (sans toit panoramique)	(1) 16	17	0 €	0 €	0 €	08	46 400,00€	
	Prius Hybride Rechargeable 223ch Lounge	(1) 16	16	0 €	0 €	0 €	08	52 000,00€	
(1) Dans la limite des stocks disponibles									
OPTIONS PRIUS	Toit Panoramique (sur Design uniquement)								600,00€
	Peinture métallisée								750,00€
	Peinture Blanc Lunaire Nacré (089) et Rouge Intense (3U5)								950,00€

*Valeurs déterminées sur la base du cycle d'homologation WLTP. Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO₂, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée. De manière générale, l'attention du lecteur est attirée sur le fait que la consommation réelle varie en fonction du profil individuel de conduite et de nombreux autres facteurs tels que l'état de la route, les conditions de circulation, l'état du véhicule, la pression des pneumatiques, les conditions climatiques, la charge du véhicule, etc. Pour obtenir de plus amples informations sur les facteurs pouvant entraîner des variations, consultez le site toyota.fr..

**Bonus Écologique selon conditions et modalités des articles D. 251-1 et suivants du Code de l'Énergie dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2026.

Malus Écologique selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L. 421-58 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2026.

Conformément au Décret n° 2020-169 (et sous réserve de toute modification légale et/ou réglementaire ultérieure) les émissions de CO₂ utilisées pour les besoins de différentes impositions (notamment au titre du dispositif « Bonus/Malus » repris sur le présent tarif et diverses autres taxes à l'immatriculation le cas échéant applicables mais également taxes à l'utilisation des véhicules et impôt sur les sociétés) sont déterminées selon la procédure WLTP.

Malus au poids : Taxe sur la masse en ordre de marche, selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L. 421-71 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2026.

Référez-vous aux textes en vigueur au jour de facturation (ou versement du 1er loyer)/immatriculation du véhicule commandé pour vous assurer des conditions, modalités et montants définis.

***La puissance administrative nationale des véhicules est déterminée par les autorités compétentes à partir des caractéristiques techniques constatées lors de leur réception (articles L. 421-14 et suivants du Code des impositions sur les biens et services). Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure WLTP.



TARIF CLIENT INDICATIF CONSEILLÉ

En vigueur au 6 janvier 2026
France Métropolitaine N°1239

VÉHICULES PARTICULIERS

PRIUS HYBRIDE RECHARGEABLE NG23

	Modèle		Valeur CO ₂ WLTP (g/km)*	Valeur CO ₂ WLTP selon options (g/km) ^W	Bonus / Malus Ecologique WLTP ** (hors options)	Malus Poids	Bonus / Malus Total	PA***	Prix € TTC
Hybride Rechargeable	Prius Hybride Rechargeable 223ch Dynamic	(1)	11	11	0 €	0 €	0 €	08	43 900,00€
	Prius Hybrid Rechargeable 223ch Design (sans toit panoramique)	(1)	17	16	0 €	0 €	0 €	08	45 900,00€
	Prius Hybride Rechargeable 223ch Lounge	(1)	16	16	0 €	0 €	0 €	08	51 500,00€
OPTIONS PRIUS	Toit Panoramique (sur Design uniquement)								600,00€
	Peinture métallisée								750,00€
	Peinture Blanc Lunaire Nacré (089) et Rouge Intense (3U5)								950,00€

(1) Dans la limite des stocks disponibles

*Valeurs déterminées sur la base du cycle d'homologation WLTP. Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO₂, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée. De manière générale, l'attention du lecteur est attirée sur le fait que la consommation réelle varie en fonction du profil individuel de conduite et de nombreux autres facteurs tels que l'état de la route, les conditions de circulation, l'état du véhicule, la pression des pneumatiques, les conditions climatiques, la charge du véhicule, etc. Pour obtenir de plus amples informations sur les facteurs pouvant entraîner des variations, consultez le site toyota.fr...

**Bonus Écologique selon conditions et modalités des articles D. 251-1 et suivants du Code de l'Énergie dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2026.

Malus Écologique selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L.421-58 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2026.

Conformément au Décret n° 2020-169 (et sous réserve de toute modification légale et/ou réglementaire ultérieure) les émissions de CO₂ utilisées pour les besoins de différentes impositions (notamment au titre du dispositif « Bonus/Malus » repris sur le présent tarif et diverses autres taxes à l'immatriculation le cas échéant applicables mais également taxes à l'utilisation des véhicules et impôt sur les sociétés) sont déterminées selon la procédure WLTP.

Malus au poids : Taxe sur la masse en ordre de marche, selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L. 421-71 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2026.

Référez-vous aux textes en vigueur au jour de facturation (ou versement du 1er loyer)/immatriculation du véhicule commandé pour vous assurer des conditions, modalités et montants définitifs.

***La puissance administrative nationale des véhicules est déterminée par les autorités compétentes à partir des caractéristiques techniques constatées lors de leur réception (articles L. 421-14 et suivants du Code des impositions sur les biens et services). Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure WLTP.



TARIF CLIENT INDICATIF CONSEILLÉ

En vigueur au 6 janvier 2026
France Métropolitaine N°1239

VÉHICULES PARTICULIERS

MIRAI MY24

Modèle	Valeur CO ₂ WLTP (g/km)*	Valeur CO ₂ WLTP selon options (g/km)*	Bonus / Malus Écologique WLTP ** (hors options)	Malus Poids	Bonus / Malus Total	PA***	Prix € TTC
Mirai Pile à combustible 182ch Lounge	(1) 0	0	0 €	0 €	0 €	04	73 000,00€
Mirai Pile à combustible 182ch Executive	(1) 0	0	0 €	0 €	0 €	04	80 000,00€

*Valeurs déterminées sur la base du cycle d'homologation WLTP. Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO₂, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée. De manière générale, l'attention du lecteur est attirée sur le fait que la consommation réelle varie en fonction du profil individuel de conduite et de nombreux autres facteurs tels que l'état de la route, les conditions de circulation, l'état du véhicule, la pression des pneumatiques, les conditions climatiques, la charge du véhicule, etc. Pour obtenir de plus amples informations sur les facteurs pouvant entraîner des variations, consultez le site toyota.fr..

**Bonus Écologique selon conditions et modalités des articles D. 251-1 et suivants du Code de l'Énergie dans leur rédaction en vigueur au 16/12/2023.

Bonus véhicule 100% électrique et/ou hydrogène dont le poids est inférieur à 2 400 kg et ayant un score environnemental égal ou supérieur à 60 points (cf score-environnemental-bonus.ademe.fr) : Pour toute commande (ou prise en location) à compter du 16 décembre 2023 d'un véhicule éligible, le montant de l'aide est fixé à 27 % du coût d'acquisition TTC, dans la limite de 5 000€ pour un véhicule acquis ou loué par une personne physique et dont le coût d'acquisition est inférieur ou égal à 47 000 € TTC. Le montant du bonus est majoré de 2 000 € pour un véhicule acheté ou loué par une personne physique dont le revenu fiscal de référence par part est inférieur ou égal à 14 089 €. Le montant de l'aide est fixé à 27 % du coût d'acquisition TTC, dans la limite de 3 000€ pour un véhicule acquis ou loué par une personne morale et dont le coût d'acquisition est inférieur à 47 000 € TTC.

Remarques :

- Une personne physique ne peut bénéficier d'un bonus par catégorie de véhicule qu'une fois tous les trois ans.
- Afin de conserver le bénéfice du bonus, le véhicule devra à minima être conservé 1 an et avoir parcouru 6 000 kilomètres.

***La puissance administrative nationale des véhicules est déterminée par les autorités compétentes à partir des caractéristiques techniques constatées lors de leur réception (articles L. 421-14 et suivants du Code des impositions sur les biens et services). Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure WLTP.

TARIF CLIENT INDICATIF CONSEILLÉ

En vigueur au 6 janvier 2026
France Métropolitaine N°1239

VÉHICULES PARTICULIERS



MIRAI MY23

Modèle	Valeur CO ₂ WLTP (g/km)*	Valeur CO ₂ WLTP selon options (g/km)*	Bonus / Malus Ecologique WLTP ** (hors options)	Malus Poids	Bonus / Malus Total	PA***	Prix € TTC
Mirai Pile à combustible 182ch Lounge	(1) 0	0	0 €	0 €	0 €	04	72 250,00€
Mirai Pile à combustible 182ch Executive	(1) 0	0	0 €	0 €	0 €	04	79 250,00€

(1) = Dans la limite des stocks disponibles

*Valeurs déterminées sur la base du cycle d'homologation WLTP. Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO₂, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée. De manière générale, l'attention du lecteur est attirée sur le fait que la consommation réelle varie en fonction du profil individuel de conduite et de nombreux autres facteurs tels que l'état de la route, les conditions de circulation, l'état du véhicule, la pression des pneumatiques, les conditions climatiques, la charge du véhicule, etc. Pour obtenir de plus amples informations sur les facteurs pouvant entraîner des variations, consultez le site toyota.fr..

**Bonus Ecologique selon conditions et modalités des articles D. 251-1 et suivants du Code de l'Énergie dans leur rédaction en vigueur au 16/12/2023.

Bonus véhicule 100% électrique et/ou hydrogène dont le poids est inférieur à 2 400 kg et ayant un score environnemental égal ou supérieur à 60 points (cf score-environnemental-bonus.ademe.fr) : Pour toute commande (ou prise en location) à compter du 16 décembre 2023 d'un véhicule éligible, le montant de l'aide est fixé à 27 % du coût d'acquisition TTC, dans la limite de 5 000€ pour un véhicule acquis ou loué par une personne physique et dont le coût d'acquisition est inférieur ou égal à 47 000 € TTC. Le montant du bonus est majoré de 2 000 € pour un véhicule acheté ou loué par une personne physique dont le revenu fiscal de référence par part est inférieur ou égal à 14 089 €. Le montant de l'aide est fixé à 27 % du coût d'acquisition TTC, dans la limite de 3 000€ pour un véhicule acquis ou loué par une personne morale et dont le coût d'acquisition est inférieur à 47 000 € TTC.

Remarques :

- Une personne physique ne peut bénéficier d'un bonus par catégorie de véhicule qu'une fois tous les trois ans.

- Afin de conserver le bénéfice du bonus, le véhicule devra a minima être conservé 1 an et avoir parcouru 6 000 kilomètres.

***La puissance administrative nationale des véhicules est déterminée par les autorités compétentes à partir des caractéristiques techniques constatées lors de leur réception (articles L. 421-14 et suivants du Code des impositions sur les biens et services). Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure WLTP.



TARIF CLIENT INDICATIF CONSEILLÉ

En vigueur au 6 janvier 2026
France Métropolitaine N°1239

VÉHICULES PARTICULIERS

Nouveau RAV4 HYBRIDE NG

	Modèle	Valeur CO2 WLTP (g/km)*	Valeur CO2 WLTP selon options (g/km)*	Bonus / Malus Ecologique WLTP ** (hors options)	Malus Poids* **	Bonus / Malus Total	PA***	Prix € TTC
5 Portes 2WD	RAV4 Hybride 183ch 2WD Dynamic NG	126	126	650 €	1 010 €	1 660 €	07	46 450,00€
	RAV4 Hybride 183ch 2WD Dynamic Business NG + Programme "Toyota Experience" (réservée aux professionnels)	126	126	650 €	1 010 €	1 660 €	07	46 950,00€
	RAV4 Hybride 183ch 2WD Graphic NG	130	130	983 €	1 260 €	2 243 €	07	49 450,00€
	RAV4 Hybride 183ch 2WD Lounge NG	130	130	983 €	1 310 €	2 293 €	07	53 950,00€
5 Portes AWD-i	RAV4 Hybride 191ch AWD-i Dynamic NG	128	128	818 €	1 510 €	2 328 €	07	48 500,00€
	RAV4 Hybride 191ch AWD-i Dynamic Business NG + Programme "Toyota Experience" (réservée aux professionnels)	128	128	818 €	1 510 €	2 328 €	07	49 000,00€
	RAV4 Hybride 191ch AWD-i Graphic NG	132	132	1 172 €	1 760 €	2 932 €	07	51 500,00€
	RAV4 Hybride 191ch AWD-i Lounge NG	132	132	1 172 €	1 810 €	2 982 €	07	56 000,00€
	RAV4 Hybride 191ch AWD-i GR SPORT NG	132	132	1 172 €	1 860 €	3 032 €	07	55 950,00€
OPTIONS NOUVEAU RAV4 HYBRIDE NG	Peinture non métallisée							500,00€
	Peinture métallisée (gratuite sur GR SPORT)							800,00€
	Peinture premium (gratuite sur GR SPORT)							1 000,00€
	Pack+ (sur Graphic AWD-i uniquement)							3 000,00€
	Toit panoramique ouvrant électriquement (sur Lounge AWD-i)							1 300,00€
	Toit ouvrant (sur GR SPORT uniquement)							750,00€
Programme "TOYOTA EXPERIENCE"							240,00€	

*Données en attente d'homologation

W = options avec impact CO2 WLTP

*Valeurs déterminées sur la base du cycle d'homologation WLTP. Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO2, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée. De manière générale, l'attention du lecteur est attirée sur le fait que la consommation réelle varie en fonction du profil individuel de conduite et de nombreuses autres facteurs tels que l'état de la route, les conditions de circulation, l'état du véhicule, la pression des pneumatiques, les conditions climatiques, la charge du véhicule, etc. Pour obtenir de plus amples informations sur les facteurs pouvant entraîner des variations, consultez le site toyota.fr.

**Malus Ecologique selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L. 421-58 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2026.

***La puissance administrative nationale des véhicules est déterminée par les autorités compétentes à partir des caractéristiques techniques constatées lors de leur réception (articles L. 421-14 et suivants du Code des impositions sur les biens et services). Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure WLTP.



TARIF CLIENT INDICATIF CONSEILLÉ

En vigueur au 6 janvier 2026
France Métropolitaine N°1239

VÉHICULES PARTICULIERS

RAV4 HYBRIDE MY25 - dans la limite des stocks disponibles

	Modèle		Valeur CO2 WLTP (g/km)*	Valeur CO2 WLTP selon options (g/km)*	Bonus / Malus Ecologique WLTP ** (hors options)	Malus Poids**	Bonus / Malus Total	PA***	Prix € TTC
5 Portes 2WD	RAV4 Hybride MY25 2WD 218ch Dynamic	(1)	126	126-131	650 €	660 €	1 310 €	09	44 950,00€
	RAV4 Hybride MY25 2WD 218ch Dynamic Business + Programme "Toyota Experience" (réservée aux professionnels)	(1)	126	126-128	650 €	660 €	1 310 €	09	45 700,00€
	RAV4 Hybride MY25 2WD 218ch 30 YEARS	(1)	129	129-131	898 €	660 €	1 558 €	09	47 450,00€
	RAV4 Hybride MY25 2WD 218ch Lounge	(1)	130	130-132	983 €	660 €	1 643 €	09	51 350,00€
	RAV4 Hybride MY25 2WD 218ch Collection Access	(1)	130	130-132	983 €	660 €	1 643 €	09	52 350,00€
5 Portes AWD-i	RAV4 Hybride MY25 AWD-i 222ch Dynamic	(1)	128	128-132	818 €	1 210 €	2 028 €	09	47 000,00€
	RAV4 Hybride MY25 AWD-i 222ch Dynamic Business + Programme "Toyota Experience" (réservée aux professionnels)	(1)	128	128-130	818 €	1 210 €	2 028 €	09	47 750,00€
	RAV4 Hybride MY25 AWD-i 222ch 30 YEARS	(1)	131	131-134	1 074 €	1 210 €	2 284 €	09	49 500,00€
	RAV4 Hybride MY25 AWD-i 222ch Lounge	(1)	132	132-133	1 172 €	1 360 €	2 532 €	09	53 400,00€
	RAV4 Hybride MY25 AWD-i 222ch Collection Access	(1)	132	132-133	1 172 €	1 360 €	2 532 €	09	54 400,00€
	RAV4 Hybride MY25 AWD-i 222ch GR SPORT	(1)	132	132-134	1 172 €	1 310 €	2 482 €	09	55 400,00€
OPTIONS RAV4 HYBRIDE MY25	Pack Premium (sur Lounge uniquement)	W							2 200,00€
	Pack Confort (sur GR SPORT uniquement)	W							1 300,00€
	Pack Confort Business (sur Dynamic Business uniquement)	W							1 200,00€
	Pack Design (sur Dynamic et Dynamic Business uniquement)	W							550,00€
	Toit panoramique ouvrant électriquement (sur Lounge, Collection Access & GR SPORT)	W							1 300,00€
	Peinture métallisée (gratuite sur GR SPORT)	W							800,00€
	Peinture premium (gratuite sur GR SPORT)	W							1 000,00€
	Attelage avec crochet vertical démontable et faisceau 13 broches (adaptateur 7 broches inclus) - incompatible avec GR SPORT	W							1 000,00€
	Attelage avec crochet fixe et faisceau 13 broches (adaptateur 7 broches inclus) - incompatible avec GR SPORT	W							850,00€
	Attelage détachable et faisceau 13 broches (adaptateur 7 broches inclus) - compatible GR SPORT uniquement	W							950,00€
	Programme "TOYOTA EXPERIENCE"								240,00€
Système antidémarrage connecté								550,00€	

W = options avec impact CO2 WLTP

(1) Dans la limite des stocks disponibles

*Valeurs déterminées sur la base du cycle d'homologation WLTP. Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO2, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée. De manière générale, l'attention du lecteur est attirée sur le fait que la consommation réelle varie en fonction du profil individuel de conduite et de nombreux autres facteurs tels que l'état de la route, les conditions de circulation, l'état du véhicule, la pression des pneumatiques, les conditions climatiques, la charge du véhicule, etc. Pour obtenir de plus amples informations sur les facteurs pouvant entraîner des variations, consultez le site toyota.fr.

**Bonus Écologique selon conditions et modalités des articles D. 251-1 et suivants du Code de l'Énergie dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2026.

Malus Écologique selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L. 421-58 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2026.

Conformément au Décret n° 2020-169 (et sous réserve de toute modification légale et/ou réglementaire ultérieure) les émissions de CO2 utilisées pour les besoins de différentes impositions (notamment au titre du dispositif « Bonus/Malus » repris sur le présent tarif et diverses autres taxes à l'immatriculation le cas échéant applicables mais également taxes à l'utilisation des véhicules et impôt sur les sociétés) sont déterminées selon la procédure WLTP.

Malus au poids : Taxe sur la masse en ordre de marche, selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L. 421-71 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2026.

Référez-vous aux textes en vigueur au jour de facturation (ou versement du 1er loyer)/immatriculation du véhicule commandé pour vous assurer des conditions, modalités et montants définitifs.

***La puissance administrative nationale des véhicules est déterminée par les autorités compétentes à partir des caractéristiques techniques constatées lors de leur réception (articles L. 421-14 et suivants du Code des impositions sur les biens et services). Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure WLTP.



TARIF CLIENT INDICATIF CONSEILLÉ

En vigueur au 6 janvier 2026
France Métropolitaine N°1239

VÉHICULES PARTICULIERS

RAV4 HYBRIDE MY24 - dans la limite des stocks disponibles

	Modèle	Valeur CO2 WLTP (g/km)*	Valeur CO2 WLTP selon options (g/km)*	Bonus / Malus Écologique WLTP ** (hors options)	Malus Poids**	Bonus / Malus Total	PA***	Prix € TTC
5 Portes 2WD	RAV4 Hybride MY24 2WD 218ch Dynamic	(1) 126	126-131	650 €	660 €	1 310 €	09	44 950,00€
	RAV4 Hybride MY24 2WD 218ch Dynamic Business + Programme "Toyota Experience" (réservée aux professionnels)	(1) 126	126-128	650 €	660 €	1 310 €	09	45 700,00€
	RAV4 Hybride MY24 2WD 218ch 30 YEARS	(1) 129	129-131	898 €	660 €	1 558 €	09	47 450,00€
	RAV4 Hybride MY24 2WD 218ch Lounge	(1) 130	130-132	983 €	660 €	1 643 €	09	51 350,00€
5 Portes AWD-i	RAV4 Hybride MY24 AWD-i 222ch Dynamic	(1) 128	128-132	818 €	1 210 €	2 028 €	09	47 000,00€
	RAV4 Hybride MY24 AWD-i 222ch Dynamic Business + Programme "Toyota Experience" (réservée aux professionnels)	(1) 128	128-130	818 €	1 210 €	2 028 €	09	47 750,00€
	RAV4 Hybride MY24 AWD-i 222ch 30 YEARS	(1) 131	131-134	1 074 €	1 210 €	2 284 €	09	49 500,00€
	RAV4 Hybride MY24 AWD-i 222ch Trail	(1) 133	133-134	1 276 €	1 360 €	2 636 €	09	51 900,00€
	RAV4 Hybride MY24 AWD-i 222ch Lounge	(1) 132	132-133	1 172 €	1 360 €	2 532 €	09	53 400,00€
	RAV4 Hybride MY24 AWD-i 222ch GR SPORT	(1) 132	132-134	1 172 €	1 310 €	2 482 €	09	55 400,00€
OPTIONS RAV4 HYBRIDE MY24	Pack Techno (sur Dynamic uniquement)	W						2 500,00€
	Pack Techno PLUS (sur Trail uniquement)	W						1 000,00€
	Pack Premium (sur Lounge uniquement)	W						2 200,00€
	Pack Confort (sur GR SPORT uniquement)	W						1 300,00€
	Pack Confort Business (sur Dynamic Business uniquement)	W						1 200,00€
	Pack Design (sur Dynamic et Dynamic Business uniquement)	W						550,00€
	Toit panoramique ouvrant électriquement (sur Lounge, Trail & GR SPORT)	W						1 300,00€
	Peinture métallisée (gratuite sur GR SPORT)							800,00€
	Peinture premium (gratuite sur GR SPORT)							1 000,00€
	Attelage avec crochet vertical démontable et faisceau 13 broches (adaptateur 7 broches inclus) - incompatible avec GR SPORT	W						1 000,00€
	Attelage avec crochet fixe et faisceau 13 broches (adaptateur 7 broches inclus) - incompatible avec GR SPORT	W						850,00€
	Attelage détachable et faisceau 13 broches (adaptateur 7 broches inclus) - compatible GR SPORT uniquement							950,00€
Programme "TOYOTA EXPERIENCE"							240,00€	
Système antidémarrage connecté							550,00€	

W = options avec impact CO2 WLTP

(1) Dans la limite des stocks disponibles

*Valeurs déterminées sur la base du cycle d'homologation WLTP. Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO2, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée. De manière générale, l'attention du lecteur est attirée sur le fait que la consommation réelle varie en fonction du profil individuel de conduite et de nombreux autres facteurs tels que l'état de la route, les conditions de circulation, l'état du véhicule, la pression des pneumatiques, les conditions climatiques, la charge du véhicule, etc. Pour obtenir de plus amples informations sur les facteurs pouvant entraîner des variations, consultez le site toyota.fr.

**Bonus Écologique selon conditions et modalités des articles D. 251-1 et suivants du Code de l'Énergie dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2026.

Malus Écologique selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L. 421-58 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2026.

Conformément au Décret n° 2020-169 (et sous réserve de toute modification légale et/ou réglementaire ultérieure) les émissions de CO2 utilisées pour les besoins de différentes impositions (notamment au titre du dispositif « Bonus/Malus » repris sur le présent tarif et diverses autres taxes à l'immatriculation le cas échéant applicables mais également taxes à l'utilisation des véhicules et impôt sur les sociétés) sont déterminées selon la procédure WLTP.

Malus au poids : Taxe sur la masse en ordre de marche, selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L. 421-71 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2026.

Référez-vous aux textes en vigueur au jour de facturation (ou versement du 1er loyer)/immatriculation du véhicule commandé pour vous assurer des conditions, modalités et montants définis.

***La puissance administrative nationale des véhicules est déterminée par les autorités compétentes à partir des caractéristiques techniques constatées lors de leur réception (articles L. 421-14 et suivants du Code des impositions sur les biens et services). Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure WLTP.



TARIF CLIENT INDICATIF CONSEILLÉ

En vigueur au 6 janvier 2026
France Métropolitaine N°1239

VÉHICULES PARTICULIERS

RAV4 Hybride Rechargeable MY25 - dans la limite des stocks disponibles

	Modèle		Valeur CO2 WLTP (g/km)*	Valeur CO2 WLTP selon options (g/km)*	Bonus / Malus Écologique WLTP ** (hors options)	Malus Poids**	Bonus / Malus Total	PA***	Prix € TTC
5 Portes AWD-i	RAV4 Hybride Rechargeable AWD-i Design	(1)	22	22	0 €	3 290 €	3 290 €	10	50 450,00€
	RAV4 Hybride Rechargeable AWD-i Design Business (réservée aux professionnels)	(1)	22	22	0 €	3 290 €	3 290 €	10	52 950,00€
	RAV4 Hybride Rechargeable AWD-i Collection	(1)	22	22	0 €	3 620 €	3 620 €	10	58 050,00€

OPTIONS RAV4 HYBRIDE RECHARGEABLE MY25									
Pack Confort <i>(sur Collection uniquement)</i>									2 600,00€
Toit panoramique ouvrant électriquement avec kit anticrevaison (Remplace la roue de secours type galette) <i>(Sur Collection)</i>									1 300,00€
Peinture métallisée <i>(gratuite sur Collection)</i>									800,00€
Peinture nacrée <i>(gratuite sur Collection)</i>									1 000,00€
Attelage avec crochet fixe et faisceau 13 broches (adaptateur 7 broches inclus)									850,00€
Attelage avec crochet horizontal démontable et faisceau 13 broches (adaptateur 7 broches inclus)									1 000,00€
Attelage avec crochet vertical démontable et faisceau 13 broches (adaptateur 7 broches inclus)									1 000,00€

W = options avec impact CO2 WLTP

*Valeurs déterminées sur la base du cycle d'homologation WLTP. Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO2, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée. De manière générale, l'attention du lecteur est attirée sur le fait que la consommation réelle varie en fonction du profil individuel de conduite et de nombreux autres facteurs tels que l'état de la route, les conditions de circulation, l'état du véhicule, la pression des pneumatiques, les conditions climatiques, la charge du véhicule, etc. Pour obtenir de plus amples informations sur les facteurs pouvant entraîner des variations, consultez le site toyota.fr..

**Bonus Écologique selon conditions et modalités des articles D. 251-1 et suivants du Code de l'Énergie dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2026.

Malus Écologique selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L. 421-58 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2026.

Conformément au Décret n° 2020-169 (et sous réserve de toute modification légale et/ou réglementaire ultérieure) les émissions de CO2 utilisées pour les besoins de différentes impositions (notamment au titre du dispositif « Bonus/Malus » repris sur le présent tarif et diverses autres taxes à l'immatriculation le cas échéant applicables mais également taxes à l'utilisation des véhicules et impôt sur les sociétés) sont déterminées selon la procédure WLTP.

Malus au poids : Taxe sur la masse en ordre de marche, selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L. 421-71 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2026.

Référez-vous aux textes en vigueur au jour de facturation (ou versement du 1er loyer)/immatriculation du véhicule commandé pour vous assurer des conditions, modalités et montants définis.

***La puissance administrative nationale des véhicules est déterminée par les autorités compétentes à partir des caractéristiques techniques constatées lors de leur réception (articles L. 421-14 et suivants du Code des impositions sur les biens et services). Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure WLTP.



TARIF CLIENT INDICATIF CONSEILLÉ

En vigueur au 6 janvier 2026
France Métropolitaine N°1239

VÉHICULES PARTICULIERS

RAV4 Hybride Rechargeable MY24 - dans la limite des stocks disponibles

	Modèle	Valeur CO2 WLTP (g/km)*	Valeur CO2 WLTP selon options (g/km)*	Bonus / Malus Ecologique WLTP ** (hors options)	Malus Poids**	Bonus / Malus Total	PA***	Prix € TTC
5 Portes AWD-i	RAV4 Hybride Rechargeable AWD-i Design	(1) 22	22	0 €	3 290 €	3 290 €	10	50 450,00€
	RAV4 Hybride Rechargeable AWD-i Design Business (réservée aux professionnels)	(1) 22	22	0 €	3 290 €	3 290 €	10	52 950,00€
	RAV4 Hybride Rechargeable AWD-i Collection	(1) 22	22	0€	3 620 €	3 620 €	10	58 050,00€
OPTIONS RAV4 HYBRIDE RECHARGEABLE MY24	Pack Confort <i>(sur Collection uniquement)</i>							2 600,00€
	Toit panoramique ouvrant électriquement avec kit anticrevaision (Remplace la roue de secours type galette) <i>(Sur Collection)</i>							1 300,00€
	Peinture métallisée <i>(gratuite sur Collection)</i>							800,00€
	Peinture nacrée <i>(gratuite sur Collection)</i>							1 000,00€
	Attelage avec crochet fixe et faisceau 13 broches (adaptateur 7 broches inclus)							850,00€
Attelage avec crochet horizontal démontable et faisceau 13 broches (adaptateur 7 broches inclus)							1 000,00€	
Attelage avec crochet vertical démontable et faisceau 13 broches (adaptateur 7 broches inclus)							1 000,00€	

W = options avec impact CO2 WLTP

*Valeurs déterminées sur la base du cycle d'homologation WLTP. Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO2, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée. De manière générale, l'attention du lecteur est attirée sur le fait que la consommation réelle varie en fonction du profil individuel de conduite et de nombreux autres facteurs tels que l'état de la route, les conditions de circulation, l'état du véhicule, la pression des pneumatiques, les conditions climatiques, la charge du véhicule, etc. Pour obtenir de plus amples informations sur les facteurs pouvant entraîner des variations, consultez le site toyota.fr..

**Bonus Écologique selon conditions et modalités des articles D. 251-1 et suivants du Code de l'Énergie dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2026.

Malus Écologique selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L. 421-58 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2026.

Conformément au Décret n° 2020-169 (et sous réserve de toute modification légale et/ou réglementaire ultérieure) les émissions de CO2 utilisées pour les besoins de différentes impositions (notamment au titre du dispositif « Bonus/Malus » repris sur le présent tarif et diverses autres taxes à l'immatriculation le cas échéant applicables mais également taxes à l'utilisation des véhicules et impôt sur les sociétés) sont déterminées selon la procédure WLTP.

Malus au poids : Taxe sur la masse en ordre de marche, selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L. 421-71 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2026.

Référez-vous aux textes en vigueur au jour de facturation (ou versement du 1er loyer)/immatriculation du véhicule commandé pour vous assurer des conditions, modalités et montants définitifs.

***La puissance administrative nationale des véhicules est déterminée par les autorités compétentes à partir des caractéristiques techniques constatées lors de leur réception (articles L. 421-14 et suivants du Code des impositions sur les biens et services). Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure WLTP.



TARIF CLIENT INDICATIF CONSEILLÉ

En vigueur au 6 janvier 2026
France Métropolitaine N°1239

VÉHICULES PARTICULIERS

Nouveau TOYOTA bZ4X MC25

	Modèle	Valeur CO2 WLTP (g/km)*	Valeur CO2 WLTP selon options (g/km)*	Bonus CEE Ecologique WLTP ** (hors options)	Malus Poids**	Bonus Total	PA***	Prix € TTC
Autonomie Confort	Nouveau bZ4X Autonomie Confort Design	0	0	Jusqu'à 580€	0 €	Jusqu'à 580€	4	40 900,00€
	Nouveau bZ4X Autonomie Confort Design Business	0	0	Jusqu'à 580€	0 €	Jusqu'à 580€	4	40 900,00€
Grande Autonomie	Nouveau bZ4X Grande Autonomie Design	0	0	Jusqu'à 580€	0 €	Jusqu'à 580€	5	44 900,00€
	Nouveau bZ4X Grande Autonomie Design Business	0	0	Jusqu'à 580€	0 €	Jusqu'à 580€	5	44 900,00€
	Nouveau bZ4X Grande Autonomie Lounge	0	0	Jusqu'à 580€	0 €	Jusqu'à 580€	5	48 900,00€
	Nouveau bZ4X Grande Autonomie Collection	0	0	Jusqu'à 580€	0 €	Jusqu'à 580€	5	51 900,00€
Performance AWD	Nouveau bZ4X Performance AWD Design	0	0	Jusqu'à 580€	0 €	Jusqu'à 580€	10	47 400,00€
	Nouveau bZ4X Performance AWD Lounge	0	0	Jusqu'à 580€	0 €	Jusqu'à 580€	10	51 400,00€
	Nouveau bZ4X Performance AWD Collection	0	0	Jusqu'à 580€	0 €	Jusqu'à 580€	10	54 400,00€
OPTIONS bZ4X	Peinture métallisée (Noir Attitude) Peinture Premium (gratuite sur Collection)							650,00€ 1 000,00€

*Valeurs déterminées sur la base du cycle d'homologation WLTP. Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO2, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée. De manière générale, l'attention du lecteur est attirée sur le fait que la consommation réelle varie en fonction du profil individuel de conduite et de nombreux autres facteurs tels que l'état de la route, les conditions de circulation, l'état du véhicule, la pression des pneumatiques, les conditions climatiques, la charge du véhicule, etc. Pour obtenir de plus amples informations sur les facteurs pouvant entraîner des variations, consultez le site toyota.fr...

**Bonus Écologique selon conditions et modalités des articles D. 251-1 et suivants du Code de l'Énergie dans leur rédaction en vigueur au 16/12/2023.

Bonus véhicule 100% électrique et/ou hydrogène dont le poids est inférieur à 2 400 kg et ayant un score environnemental égal ou supérieur à 60 points (cf score-environnemental-bonus.ademe.fr) : Pour toute commande (ou prise en location) à compter du 16 décembre 2023 d'un véhicule éligible, le montant de l'aide est fixé à 27 % du coût d'acquisition TTC, dans la limite de 5 000€ pour un véhicule acquis ou loué par une personne physique et dont le coût d'acquisition est inférieur ou égal à 47 000 € TTC. Le montant du bonus est majoré de 2 000 € pour un véhicule acheté ou loué par une personne physique dont le revenu fiscal de référence par part est inférieur ou égal à 14 089 €. Le montant de l'aide est fixé à 27 % du coût d'acquisition TTC, dans la limite de 3 000€ pour un véhicule acquis ou loué par une personne morale et dont le coût d'acquisition est inférieur à 47 000 € TTC.

Remarques :

- Une personne physique ne peut bénéficier d'un bonus par catégorie de véhicule qu'une fois tous les trois ans.

- Afin de conserver le bénéfice du bonus, le véhicule devra a minima être conservé 1 an et avoir parcouru 6 000 kilomètres.

***La puissance administrative nationale des véhicules est déterminée par les autorités compétentes à partir des caractéristiques techniques constatées lors de leur réception (articles L. 421-14 et suivants du Code des impositions sur les biens et services). Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure WLTP.



TARIF CLIENT INDICATIF CONSEILLÉ

En vigueur au 6 janvier 2026
France Métropolitaine N°1239

VÉHICULES PARTICULIERS

TOYOTA bZ4X 11kW MY24 - dans la limite des stocks disponibles

	Modèle		Valeur CO2 WLTP (g/km)*	Valeur CO2 WLTP selon options (g/km)*	Bonus / Malus Ecologique WLTP ** (hors options)	Malus Poids**	Bonus / Malus Total	PA***	Prix € TTC
5 Portes 2WD	bZ4X Pure 2WD	(1)	0	0	0 €	0 €	0 €	5	39 900,00€
	bZ4X Pure Business 2WD	(1)	0	0	0 €	0 €	0 €	5	39 900,00€
	bZ4X Origin 2WD	(1)	0	0	0 €	0 €	0 €	5	44 300,00€
5 Portes AWD	bZ4X Origin AWD	(1)	0	0	0 €	0 €	0 €	4	47 300,00€

W = options avec impact CO2 WLTP

(1) Dans la limite des stocks disponibles

*Valeurs déterminées sur la base du cycle d'homologation WLTP. Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO2, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée. De manière générale, l'attention du lecteur est attirée sur le fait que la consommation réelle varie en fonction du profil individuel de conduite et de nombreux autres facteurs tels que l'état de la route, les conditions de circulation, l'état du véhicule, la pression des pneumatiques, les conditions climatiques, la charge du véhicule, etc. Pour obtenir de plus amples informations sur les facteurs pouvant entraîner des variations, consultez le site toyota.fr.

**Bonus Écologique selon conditions et modalités des articles D. 251-1 et suivants du Code de l'Énergie dans leur rédaction en vigueur au 16/12/2023.

Bonus véhicule 100% électrique et/ou hydrogène dont le poids est inférieur à 2 400 kg et ayant un score environnemental égal ou supérieur à 60 points (cf score-environnemental-bonus.ademe.fr) : Pour toute commande (ou prise en location) à compter du 16 décembre 2023 d'un véhicule éligible, le montant de l'aide est fixé à 27 % du coût d'acquisition TTC, dans la limite de 5 000€ pour un véhicule acquis ou loué par une personne physique et dont le coût d'acquisition est inférieur ou égal à 47 000 € TTC. Le montant du bonus est majoré de 2 000 € pour un véhicule acheté ou loué par une personne physique dont le revenu fiscal de référence par part est inférieur ou égal à 14 089 €. Le montant de l'aide est fixé à 27 % du coût d'acquisition TTC, dans la limite de 3 000€ pour un véhicule acquis ou loué par une personne morale et dont le coût d'acquisition est inférieur à 47 000 € TTC

Remarques :

- Une personne physique ne peut bénéficier d'un bonus par catégorie de véhicule qu'une fois tous les trois ans.

- Afin de conserver le bénéfice du bonus, le véhicule devra a minima être conservé 1 an et avoir parcouru 6 000 kilomètres.

***La puissance administrative nationale des véhicules est déterminée par les autorités compétentes à partir des caractéristiques techniques constatées lors de leur réception (articles L. 421-14 et suivants du Code des impositions sur les biens et services). Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure WLTP.



TARIF CLIENT INDICATIF CONSEILLÉ

En vigueur au 6 janvier 2026
France Métropolitaine N°1239

VÉHICULES PARTICULIERS

TOYOTA bZ4X 11kW - dans la limite des stocks disponibles

	Modèle		Valeur CO2 WLTP (g/km)*	Valeur CO2 WLTP selon options (g/km)*	Bonus / Malus Écologique WLTP ** (hors options)	Malus Poids**	Bonus / Malus Total	PA***	Prix € TTC
5 Portes 2WD	bZ4X Pure 2WD	(1)	0	0	0 €	0 €	0 €	5	39 900,00€
	bZ4X Pure Business 2WD	(1)	0	0	0 €	0 €	0 €	5	39 900,00€
	bZ4X Origin 2WD	(1)	0	0	0 €	0 €	0 €	5	43 900,00€
5 Portes AWD	bZ4X Origin AWD	(1)	0	0	0 €	0 €	0 €	4	46 900,00€

W = options avec impact CO2 WLTP

(1) Dans la limite des stocks disponibles

*Valeurs déterminées sur la base du cycle d'homologation WLTP. Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO2, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée. De manière générale, l'attention du lecteur est attirée sur le fait que la consommation réelle varie en fonction du profil individuel de conduite et de nombreux autres facteurs tels que l'état de la route, les conditions de circulation, l'état du véhicule, la pression des pneumatiques, les conditions climatiques, la charge du véhicule, etc. Pour obtenir de plus amples informations sur les facteurs pouvant entraîner des variations, consultez le site toyota.fr...

**Bonus Écologique selon conditions et modalités des articles D. 251-1 et suivants du Code de l'Énergie dans leur rédaction en vigueur au 16/12/2023.

Bonus véhicule 100% électrique et/ou hydrogène dont le poids est inférieur à 2 400 kg et ayant un score environnemental égal ou supérieur à 60 points (cf score-environnemental-bonus.ademe.fr) : Pour toute commande (ou prise en location) à compter du 16 décembre 2023 d'un véhicule éligible, le montant de l'aide est fixé à 27 % du coût d'acquisition TTC, dans la limite de 5 000€ pour un véhicule acquis ou loué par une personne physique et dont le coût d'acquisition est inférieur ou égal à 47 000 € TTC. Le montant du bonus est majoré de 2 000 € pour un véhicule acheté ou loué par une personne physique dont le revenu fiscal de référence par part est inférieur ou égal à 14 089 €.

Le montant de l'aide est fixé à 27 % du coût d'acquisition TTC, dans la limite de 3 000€ pour un véhicule acquis ou loué par une personne morale et dont le coût d'acquisition est inférieur à 47 000 € TTC

Remarques :

- Une personne physique ne peut bénéficier d'un bonus par catégorie de véhicule qu'une fois tous les trois ans.

- Afin de conserver le bénéfice du bonus, le véhicule devra a minima être conservé 1 an et avoir parcouru 6 000 kilomètres.

***La puissance administrative nationale des véhicules est déterminée par les autorités compétentes à partir des caractéristiques techniques constatées lors de leur réception (articles L. 421-14 et suivants du Code des impositions sur les biens et services). Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure WLTP.



TARIF CLIENT INDICATIF CONSEILLE

En vigueur au 6 janvier 2026
France Métropolitaine N°1239

VÉHICULES PARTICULIERS

LAND CRUISER 250 HYBRIDE 48V

	Modèle	Valeur CO2 WLTP (g/km)*	Valeur CO2 WLTP selon options (g/km)*	Bonus / Malus Ecologique WLTP ** (hors options)	Malus Poids**	Bonus / Malus Total	PA***	Prix € TTC
5 PORTES	Land Cruiser 204 D-4D BVA Légende Hybride 48V	278	278	80 000 €	19 730 €	80 000 €	11	86 000,00€
	Land Cruiser 204 D-4D BVA Lounge Hybride 48V	282	282-283	80 000 €	19 730 €	80 000 €	11	93 500,00€
OPTIONS LAND CRUISER	Pack 7 places (Lounge 3ème rangée de sièges rabattables manuellement)	283	282-283	80 000 €	20 780 €	80 000 €	11	1 500,00€
	Peinture Blanc Lunaire Nacrée (089)							1 350,00€
	Peinture métallisée : Sépia (4V8), Noir métallisé (218)							1 050,00€
	Peinture : noir (202), Gris Anthracite (1L7), Jaune Sable (5C8)							750,00€

W - options avec impact CO2 WLTP

*Valeurs déterminées sur la base du cycle d'homologation WLTP. Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO2, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée. De manière générale, l'attention du lecteur est attirée sur le fait que la consommation réelle varie en fonction du profil individuel de conduite et de nombreux autres facteurs tels que l'état de la route, les conditions de circulation, l'état du véhicule, la pression des pneumatiques, les conditions climatiques, la charge du véhicule, etc. Pour obtenir de plus amples informations sur les facteurs pouvant entraîner des variations, consultez le site toyota.fr.

**Bonus Écologique selon conditions et modalités des articles D. 251-1 et suivants du Code de l'Énergie dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2026.

Malus Écologique selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L. 421-58 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2026.

Conformément au Décret n° 2020-169 (et sous réserve de toute modification légale et/ou réglementaire ultérieure) les émissions de CO2 utilisées pour les besoins de différentes impositions (notamment au titre du dispositif « Bonus/Malus » repris sur le présent tarif et diverses autres taxes à l'immatriculation le cas échéant applicables mais également taxes à l'utilisation des véhicules et impôt sur les sociétés) sont déterminées selon la procédure WLTP.

Malus au poids : Taxe sur la masse en ordre de marche, selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L. 421-71 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2026.

Référez-vous aux textes en vigueur au jour de facturation (ou versement du 1er loyer)/immatriculation du véhicule commandé pour vous assurer des conditions, modalités et montants définitifs.

***La puissance administrative nationale des véhicules est déterminée par les autorités compétentes à partir des caractéristiques techniques constatées lors de leur réception (articles L. 421-14 et suivants du Code des impositions sur les biens et services). Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure WLTP.



TARIF CLIENT INDICATIF CONSEILLE

En vigueur au 6 janvier 2026
France Métropolitaine N°1239

VÉHICULES PARTICULIERS

TOYOTA GR YARIS RC25.2 - dans la limite des stocks disponibles

	Modèle	Valeur CO2 WLTP (g/km)*	Valeur CO2 WLTP selon options (g/km)*	Bonus / Malus Ecologique WLTP ** (hors options)	Malus Poids**	Bonus / Malus Total	PA***	Prix € TTC
3 Portes	Toyota GR Yaris 1,6L Boite manuelle Toyota GR Yaris AERO 1,6L Boite manuelle	(1) 197 (1) 197	197 197	80 000 € 80 000 €	0 € 0 €	80 000 € 80 000 €	17 17	49 950,00€ 53 950,00€
OPTIONS GR YARIS	Frein à main "Rally" Jantes forgées "Track" 18" Peinture Métallisée Noir Eclipse (219) Peinture Blanc Lunaire Nacré (089) / Rouge Intense (3U5) / Gris Platine (1L5)							600,00€ 2 500,00€ 600,00€ 800,00€

(1) Dans la limite des stocks disponibles

*Valeurs déterminées sur la base du cycle d'homologation WLTP. Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO2, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée. De manière générale, l'attention du lecteur est attirée sur le fait que la consommation réelle varie en fonction du profil individuel de conduite et de nombreux autres facteurs tels que l'état de la route, les conditions de circulation, l'état du véhicule, la pression des pneumatiques, les conditions climatiques, la charge du véhicule, etc. Pour obtenir de plus amples informations sur les facteurs pouvant entraîner des variations, consultez le site toyota.fr.

**Bonus Écologique selon conditions et modalités des articles D. 251-1 et suivants du Code de l'Énergie dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2026.

Malus Écologique selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L. 421-58 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2026.

Conformément au Décret n° 2020-169 (et sous réserve de toute modification légale et/ou réglementaire ultérieure) les émissions de CO2 utilisées pour les besoins de différentes impositions (notamment au titre du dispositif « Bonus/Malus » repris sur le présent tarif et diverses autres taxes à l'immatriculation le cas échéant applicables mais également taxes à l'utilisation des véhicules et impôt sur les sociétés) sont déterminées selon la procédure WLTP.

Malus au poids : Taxe sur la masse en ordre de marche, selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L. 421-71 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2026.

Référez-vous aux textes en vigueur au jour de facturation (ou versement du 1er loyer)/immatriculation du véhicule commandé pour vous assurer des conditions, modalités et montants définitifs.

***La puissance administrative nationale des véhicules est déterminée par les autorités compétentes à partir des caractéristiques techniques constatées lors de leur réception (articles L. 421-14 et suivants du Code des impositions sur les biens et services). Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure WLTP.



TARIF CLIENT INDICATIF CONSEILLÉ

En vigueur au 6 janvier 2026
France Métropolitaine N°1239

VÉHICULES PARTICULIERS

TOYOTA GR YARIS RC25 - dans la limite des stocks disponibles

Modèle		Valeur CO ₂ WLTP (g/km)	Valeur CO ₂ WLTP selon options (g/km)	Bonus / Malus Ecologique WLTP ** (hors options)	Malus Poids**	Bonus / Malus Total	PA***	Prix € TTC
3 Portes	Toyota GR Yaris 1,6L Boite manuelle	(1) 197	197	80 000 €	0 €	80 000 €	17	49 950,00€
	Toyota GR Yaris 1,6L Boite automatique	(1) 215	215	80 000 €	0 €	80 000 €	17	52 450,00€
OPTIONS GR YARIS	Frein à main "Rally" Jantes forgées "Track" 18" Peinture Métallisée Peinture Blanc Lunaire Nacré (089) / Rouge Intense (3U5) / Gris Platine (1L5)							600,00€ 2 500,00€ 600,00€ 800,00€

(1) Dans la limite des stocks disponibles

*Valeurs déterminées sur la base du cycle d'homologation WLTP. Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO₂, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée. De manière générale, l'attention du lecteur est attirée sur le fait que la consommation réelle varie en fonction du profil individuel de conduite et de nombreux autres facteurs tels que l'état de la route, les conditions de circulation, l'état du véhicule, la pression des pneumatiques, les conditions climatiques, la charge du véhicule, etc. Pour obtenir de plus amples informations sur les facteurs pouvant entraîner des variations, consultez le site toyota.fr..

**Bonus Écologique selon conditions et modalités des articles D. 251-1 et suivants du Code de l'Énergie dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2026.

Malus Écologique selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L. 421-58 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2026.

Conformément au Décret n° 2020-169 (et sous réserve de toute modification légale et/ou réglementaire ultérieure) les émissions de CO₂ utilisées pour les besoins de différentes impositions (notamment au titre du dispositif « Bonus/Malus » repris sur le présent tarif et diverses autres taxes à l'immatriculation le cas échéant applicables mais également taxes à l'utilisation des véhicules et impôt sur les sociétés) sont déterminées selon la procédure WLTP.

Malus au poids : Taxe sur la masse en ordre de marche, selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L. 421-71 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2026.

Reférez-vous aux textes en vigueur au jour de facturation (ou versement du 1er loyer)/immatriculation du véhicule commandé pour vous assurer des conditions, modalités et montants définitifs.

***La puissance administrative nationale des véhicules est déterminée par les autorités compétentes à partir des caractéristiques techniques constatées lors de leur réception (articles L. 421-14 et suivants du Code des impositions sur les biens et services). Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure WLTP.



TARIF CLIENT INDICATIF CONSEILLE

En vigueur au 6 janvier 2026
France Métropolitaine N°1239

VÉHICULES PARTICULIERS

PROACE CITY VERSO TPMR MY25									
	Modèle	Valeur CO ₂ WLTP (g/km)*	Valeur CO ₂ WLTP selon options (g/km) ^w	Bonus / Malus Ecologique WLTP ** (hors options)	Malus Poids**	Bonus / Malus Total	PA***	Prix € TTC	
PROACE CITY VERSO ESSENCE TPMR	PROACE CITY Verso Long 1.2 VVT-i 110 BVM6 Double Dynamic TPMR 6p	nc	nc	0	0	0	6		
	PROACE CITY Verso Long 1.2 VVT-i 110 BVM6 Double Executive TPMR 6p	nc	nc	0	0	0	6		
PROACE CITY VERSO DIESEL TPMR	PROACE CITY Verso Long 1.5 D-4D 100 BVM6 Double Dynamic TPMR 6p	nc	nc	0 €	0 €	0 €	5		
	PROACE CITY Verso Long 1.5 D-4D 100 BVM6 Double Executive TPMR 6p	nc	nc	0 €	0 €	0 €	5		
	PROACE CITY Verso Long 1.5 D-4D 130 BVA8 Double Dynamic TPMR 6p	nc	nc	0 €	0 €	0 €	7		
	PROACE CITY Verso Long 1.5 D-4D 130 BVA8 Double Executive TPMR 6p	nc	nc	0 €	0 €	0 €	7		
OPTIONS PROACE CITY VERRSO TPMR	7 places : 2 sièges individuels arrière extractibles (rang 3) Utilisable seulement en l'absence de fauteuil roulant Peinture métallisée								

*Valeurs déterminées sur la base du cycle d'homologation WLTP. Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO₂, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée. De manière générale, l'attention du lecteur est attirée sur le fait que la consommation réelle varie en fonction du profil individuel de conduite et de nombreux autres facteurs tels que l'état de la route, les conditions de circulation, l'état du véhicule, la pression des pneumatiques, les conditions climatiques, la charge du véhicule, etc. Pour obtenir de plus amples informations sur les facteurs pouvant entraîner des variations, consultez le site toyota.fr.

**Bonus Ecologique selon conditions et modalités des articles D. 251-1 et suivants du Code de l'Énergie dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2026.

Malus Ecologique selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L. 421-58 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2026.

Conformément au Décret n° 2020-169 (et sous réserve de toute modification légale et/ou réglementaire ultérieure) les émissions de CO₂ utilisées pour les besoins de différentes impositions (notamment au titre du dispositif « Bonus/Malus » repris sur le présent tarif et diverses autres taxes à l'immatriculation le cas échéant applicables mais également taxes à l'utilisation des véhicules et impôt sur les sociétés) sont déterminées selon la procédure WLTP.

Malus au poids : Taxe sur la masse en ordre de marche, selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L. 421-71 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2026.

***La puissance administrative nationale des véhicules est déterminée par les autorités compétentes à partir des caractéristiques techniques constatées lors de leur réception (articles L. 421-14 et suivants du Code des impositions sur les biens et services). Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure WLTP.



TARIF CLIENT INDICATIF CONSEILLE

En vigueur au 6 janvier 2026
France Métropolitaine N°1239

VÉHICULES PARTICULIERS

PROACE CITY VERSO MC24 - dans la limite des stocks disponibles

	Modèle		Valeur CO ₂ WLTP (g/km)*	Valeur CO ₂ WLTP selon options (g/km) ^w	Bonus / Malus Ecologique WLTP ** (hors options)	Malus Poids** (selon option)	Bonus / Malus Total	PA***	Prix € TTC
PROACE CITY VERSO MEDIUM	PROACE CITY VERSO Medium 1.2L 110 VVT-i Dynamic	(1)	143	143	1 276 €	0 €	1 276 €	6	25 900,00€
	PROACE CITY VERSO Medium 1.2L 110 VVT-i Executive	(1)	144	144	1 386 €	0 €	1 386 €	6	29 400,00€
	PROACE CITY VERSO Medium 1.2L 110 VVT-i Lounge	(1)	145	145	1 504 €	0 €	1 504 €	6	32 900,00€
	PROACE CITY VERSO Medium 1.5L 100 D-4D Dynamic	(1)	139	139	898 €	0 €	898 €	5	26 850,00€
	PROACE CITY VERSO Medium 1.5L 100 D-4D Executive	(1)	140	140	983 €	0 €	983 €	5	30 350,00€
	PROACE CITY VERSO Medium 1.5L 100 D-4D Lounge	(1)	141	141	1 074 €	0 €	1 074 €	5	33 850,00€
	PROACE CITY VERSO Medium 1.5L 130 D-4D Dynamic	(1)	152	152	2 544 €	0 €	2 544 €	7	28 450,00€
	PROACE CITY VERSO Medium 1.5L 130 D-4D Executive	(1)	154	154	2 918 €	0 €	2 918 €	7	31 950,00€
	PROACE CITY VERSO Medium 1.5L 130 D-4D Lounge	(1)	154	154	2 918 €	0 €	2 918 €	7	35 450,00€
	PROACE CITY VERSO Medium 1.5L 130 D-4D BVA Dynamic	(1)	145	145	1 504 €	0 €	1 504 €	7	30 450,00€
	PROACE CITY VERSO Medium 1.5L 130 D-4D BVA Executive	(1)	145	145	1 504 €	0 €	1 504 €	7	33 950,00€
	PROACE CITY VERSO Medium 1.5L 130 D-4D BVA Lounge	(1)	153	153	2 726 €	0 €	2 726 €	7	37 450,00€
	PROACE CITY VERSO LONG	PROACE CITY VERSO Long 1.2L 110 VVT-i Dynamic	(1)	146	De 146 à 150	De 1629€ à 2049€	0 à 510€	De 1629€ à 2559€	6
PROACE CITY VERSO Long 1.2L 110 VVT-i Executive		(1)	147	De 147 à 153	De 1761€ à 2726€	0 à 510€	De 1761€ à 3236€	6	30 400,00€
PROACE CITY VERSO Long 1.2L 110 VVT-i Lounge		(1)	147	De 147 à 154	De 1761€ à 2918€	0 à 510€	De 1761€ à 3428€	6	33 900,00€
PROACE CITY VERSO Long 1.5L 100 D-4D Dynamic		(1)	143	De 143 à 144	De 1276€ à 1386€	0 à 510€	De 1276€ à 1896€	5	27 850,00€
PROACE CITY VERSO Long 1.5L 100 D-4D Executive		(1)	143	De 143 à 145	De 1276€ à 1504€	0 à 510€	De 1276€ à 2014€	5	31 350,00€
PROACE CITY VERSO Long 1.5L 100 D-4D Lounge		(1)	143	De 143 à 146	De 1276€ à 1629€	0 à 510€	De 1276€ à 2139€	5	34 850,00€
PROACE CITY VERSO Long 1.5L 130 D-4D Dynamic		(1)	147	De 147 à 151	De 1761€ à 2370€	0 à 510€	De 1761€ à 2880€	7	29 450,00€
PROACE CITY VERSO Long 1.5L 130 D-4D Executive		(1)	148	De 148 à 151	De 1901€ à 2370€	0 à 510€	De 1901€ à 2880€	7	32 950,00€
PROACE CITY VERSO Long 1.5L 130 D-4D Lounge		(1)	148	De 148 à 152	De 1901€ à 2544€	0 à 510€	De 1901€ à 3054€	7	36 450,00€
PROACE CITY VERSO Long 1.5L 130 D-4D BVA Dynamic		(1)	148	De 148 à 150	De 1901€ à 2049€	0 à 510€	De 1901€ à 2559€	7	31 450,00€
PROACE CITY VERSO Long 1.5L 130 D-4D BVA Executive		(1)	148	De 148 à 151	De 1901€ à 2370€	0 à 510€	De 1901€ à 2880€	7	34 950,00€
PROACE CITY VERSO Long 1.5L 130 D-4D BVA Lounge		(1)	148	De 148 à 152	De 1901€ à 2544€	0 à 510€	De 1901€ 3054€	7	38 450,00€
OPTIONS PROACE CITY VERSO		7 places : 2 sièges individuels arrière extractibles (rang 3) (uniquement sur Long)							
	Toyota Traction Select (uniquement sur la finition Lounge)								350,00€
	Peinture métallisée								650,00€

Cachet Concessionnaire

*Valeurs déterminées sur la base du cycle d'homologation WLTP. Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO₂, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée. De manière générale, l'attention du lecteur est attirée sur le fait que la consommation réelle varie en fonction du profil individuel de conduite et de nombreux autres facteurs tels que l'état de la route, les conditions de circulation, l'état du véhicule, la pression des pneumatiques, les conditions climatiques, la charge du véhicule, etc. Pour obtenir de plus amples informations sur les facteurs pouvant entraîner des variations, consultez le site toyota.fr...

**Bonus Ecologique selon conditions et modalités des articles D. 251-1 et suivants du Code de l'Énergie dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2026.

Malus Écologique selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L. 421-58 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2026.

Conformément au Décret n° 2020-169 (et sous réserve de toute modification légale et/ou réglementaire ultérieure) les émissions de CO₂ utilisées pour les besoins de différentes impositions (notamment au titre du dispositif « Bonus/Malus » repris sur le présent tarif et diverses autres taxes à l'immatriculation le cas échéant applicables mais également taxes à l'utilisation des véhicules et impôt sur les sociétés) sont déterminées selon la procédure WLTP.

Malus au poids : Taxe sur la masse en ordre de marche, selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L. 421-71 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2026.

Réferez-vous aux textes en vigueur au jour de facturation (ou versement du 1er loyer)/immatriculation du véhicule commandé pour vous assurer des conditions, modalités et montants définitifs.

***La puissance administrative nationale des véhicules est déterminée par les autorités compétentes à partir des caractéristiques techniques constatées lors de leur réception (articles L. 421-14 et suivants du Code des impositions sur les biens et services). Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure WLTP.

TARIF CLIENT INDICATIF CONSEILLÉ

En vigueur au 6 janvier 2026
France Métropolitaine N°1239

VÉHICULES PARTICULIERS



PROACE CITY VERSO Electric MC24 - dans la limite des stocks disponibles

Modèle		Valeur CO ₂ WLTP (g/km)*	Valeur CO ₂ WLTP selon options (g/km) ^w	Bonus / Malus Ecologique WLTP ** (hors options)	Malus Poids**	Bonus / Malus Total	PA***	Prix € TTC	
PROACE CITY VERSO Electric MEDIUM	PROACE CITY VERSO Electric Medium 50 kWh Dynamic	(1) 0	0	-4 000€/ -2 000€	0 €	-4 000€/ -2 000€	07	40 295,00€	
	PROACE CITY VERSO Electric Medium 50 kWh Executive	(1) 0	0	-4 000€/ -2 000€	0 €	-4 000€/ -2 000€	07	43 795,00€	
	PROACE CITY VERSO Electric Medium 50 kWh Lounge	(1) 0	0	-4 000€/ -2 000€	0 €	-4 000€/ -2 000€	07	47 295,00 €	
PROACE CITY VERSO Electric LONG	PROACE CITY VERSO Electric Long 50 kWh Dynamic	(1) 0	0	-4 000€/ -2 000€	0 €	-4 000€/ -2 000€	07	41 295,00 €	
	PROACE CITY VERSO Electric Long 50 kWh Executive	(1) 0	0	-4 000€/ -2 000€	0 €	-4 000€/ -2 000€	07	44 795,00 €	
	PROACE CITY VERSO Electric Long 50 kWh Lounge	(1) 0	0	-4 000€/ -2 000€	0 €	-4 000€/ -2 000€	07	48 295,00 €	
Bonus écologique prévisionnel, sous réserve de confirmation du décret.									
OPTIONS PROACE CITY VERSO Electric	7 places : 2 sièges individuels extractibles arrière (rang 3) (sur Long Dynamic et Long Executive uniquement) Toyota Traction Select (sur Lounge uniquement) Peinture métallisée								750,00€ 350,00€ 650,00€

Cachet Concessionnaire

*Valeurs déterminées sur la base du cycle d'homologation WLTP. Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO₂, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée. De manière générale, l'attention du lecteur est attirée sur le fait que la consommation réelle varie en fonction du profil individuel de conduite et de nombreux autres facteurs tels que l'état de la route, les conditions de circulation, l'état du véhicule, la pression des pneumatiques, les conditions climatiques, la charge du véhicule, etc. Pour obtenir de plus amples informations sur les facteurs pouvant entraîner des variations, consultez le site toyota.fr.

**Bonus Écologique selon conditions et modalités des articles D. 251-1 et suivants du Code de l'Énergie dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2026.

Malus Écologique selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L. 421-58 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2026.

Conformément au Décret n° 2020-169 (et sous réserve de toute modification légale et/ou réglementaire ultérieure) les émissions de CO₂ utilisées pour les besoins de différentes impositions (notamment au titre du dispositif « Bonus/Malus » repris sur le présent tarif et diverses autres taxes à l'immatriculation le cas échéant applicables mais également taxes à l'utilisation des véhicules et impôt sur les sociétés) sont déterminées selon la procédure WLTP.

Malus au poids : Taxe sur la masse en ordre de marche, selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L. 421-71 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2026.

Référez-vous aux textes en vigueur au jour de facturation (ou versement du 1er loyer)/immatriculation du véhicule commandé pour vous assurer des conditions, modalités et montants définitifs.

***La puissance administrative nationale des véhicules est déterminée par les autorités compétentes à partir des caractéristiques techniques constatées lors de leur réception (articles L. 421-14 et suivants du Code des impositions sur les biens et services). Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure WLTP.



TARIF CLIENT INDICATIF CONSEILLÉ

En vigueur au 6 janvier 2026
France Métropolitaine N°1239

VÉHICULES PARTICULIERS

PROACE COMBI Electric MY25

	Modèle	Valeur CO ₂ WLTP (g/km)*	Valeur CO ₂ WLTP selon options (g/km) ^W	Bonus / Malus Ecologique WLTP ** (hors options)	Malus Poids**	Bonus / Malus Total	PA***	Prix € TTC
PROACE COMBI Electric	PROACE COMBI Electric Medium 75kWh PROACE COMBI Electric Long 75kWh	0 0	0 0	0 € 0 €	0 € 0 €	0 € 0 €	04 04	61 120,00€ 62 560,00€
OPTIONS PROACE COMBI Electric	Peinture métallisée							700,00€

Cachet Concessionnaire

*Valeurs déterminées sur la base du cycle d'homologation WLTP. Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO₂, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée. De manière générale, l'attention du lecteur est attirée sur le fait que la consommation réelle varie en fonction du profil individuel de conduite et de nombreux autres facteurs tels que l'état de la route, les conditions de circulation, l'état du véhicule, la pression des pneumatiques, les conditions climatiques, la charge du véhicule, etc. Pour obtenir de plus amples informations sur les facteurs pouvant entraîner des variations, consultez le site toyota.fr...

**Bonus Ecologique selon conditions et modalités des articles D. 251-1 et suivants du Code de l'Énergie dans leur rédaction en vigueur au 16/12/2023.

Bonus véhicule 100% électrique et/ou hydrogène dont le poids est inférieur à 2 400 kg et ayant un score environnemental égal ou supérieur à 60 points (cf score-environnemental-bonus.ademe.fr) : Pour toute commande (ou prise en location) à compter du 16 décembre 2023 d'un véhicule éligible, le montant de l'aide est fixé à 27 % du coût d'acquisition TTC, dans la limite de 5 000€ pour un véhicule acquis ou loué par une personne physique et dont le coût d'acquisition est inférieur ou égal à 47 000 € TTC. Le montant du bonus est majoré de 2 000 € pour un véhicule acheté ou loué par une personne physique dont le revenu fiscal de référence par part est inférieur ou égal à 14 089 €.

Le montant de l'aide est fixé à 27 % du coût d'acquisition TTC, dans la limite de 3 000€ pour un véhicule acquis ou loué par une personne morale et dont le coût d'acquisition est inférieur à 47 000 € TTC.

Remarques :

- Une personne physique ne peut bénéficier d'un bonus par catégorie de véhicule qu'une fois tous les trois ans.

- Afin de conserver le bénéfice du bonus, le véhicule devra à minima être conservé 1 an et avoir parcouru 6 000 kilomètres.

***La puissance administrative nationale des véhicules est déterminée par les autorités compétentes à partir des caractéristiques techniques constatées lors de leur réception (articles L. 421-14 et suivants du Code des impositions sur les biens et services). Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure WLTP.



TARIF CLIENT INDICATIF CONSEILLÉ

En vigueur au 6 janvier 2026
France Métropolitaine N°1239

VÉHICULES PARTICULIERS

PROACE COMBI MY25 - dans la limite des stocks disponibles

	Modèle	Valeur CO ₂ WLTP (g/km)*	Valeur CO ₂ WLTP selon options (g/km) ^w	Bonus / Malus Écologique WLTP ** (hors options)	Malus Poids**	Bonus / Malus Total	PA***	Prix € TTC
PROACE COMBI	PROACE Combi Medium 2.2L 150 D-4D PROACE Combi Long 2.2L 150 D-4D	193 196	De 193 à 194 De 196 à 197	70 000 € 70 000 €	80 € 380 €	70 080 € 60 380 €	08 08	43 710,00€ 45 150,00€
OPTIONS PROACE COMBI	Deuxième porte latérale coulissante Pack Navigation : Combiné d'instrumentation 10", Ecran tactile 10" avec connectivité smartphone (Apple CarPlay, Android Auto et Mirror Link), Système de navigation Peinture métallisée <i>Données CO2 et poids en attente d'homologation.</i>							420,00€ 1 800,00€ 700,00€

Cachet Concessionnaire

*Valeurs déterminées sur la base du cycle d'homologation WLTP. Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO₂, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée. De manière générale, l'attention du lecteur est attirée sur le fait que la consommation réelle varie en fonction du profil individuel de conduite et de nombreux autres facteurs tels que l'état de la route, les conditions de circulation, l'état du véhicule, la pression des pneumatiques, les conditions climatiques, la charge du véhicule, etc. Pour obtenir de plus amples informations sur les facteurs pouvant entraîner des variations, consultez le site toyota.fr.

**Bonus Écologique selon conditions et modalités des articles D. 251-1 et suivants du Code de l'Énergie dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2026.

Malus Écologique selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L. 421-58 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2026.

Conformément au Décret n° 2020-169 (et sous réserve de toute modification légale et/ou réglementaire ultérieure) les émissions de CO₂ utilisées pour les besoins de différentes impositions (notamment au titre du dispositif « Bonus/Malus » repris sur le présent tarif et diverses autres taxes à l'immatriculation le cas échéant applicables mais également taxes à l'utilisation des véhicules et impôt sur les sociétés) sont déterminées selon la procédure WLTP.

Malus au poids : Taxe sur la masse en ordre de marche, selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L. 421-71 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2026.

Référez-vous aux textes en vigueur au jour de facturation (ou versement du 1er loyer)/immatriculation du véhicule commandé pour vous assurer des conditions, modalités et montants définitifs.

***La puissance administrative nationale des véhicules est déterminée par les autorités compétentes à partir des caractéristiques techniques constatées lors de leur réception (articles L. 421-14 et suivants du Code des impositions sur les biens et services). Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure WLTP.

TARIF CLIENT INDICATIF CONSEILLÉ

En vigueur au 6 janvier 2026
France Métropolitaine N°1239



VÉHICULES PARTICULIERS

PROACE VERSO Electric MY25

	Modèle	Valeur CO ₂ WLTP (g/km)*	Valeur CO ₂ WLTP selon options (g/km) ^w	Bonus / Malus Ecologique WLTP ** (hors options)	Malus Poids**	Bonus / Malus Total	PA***	Prix € TTC
PROACE VERSO Electric MEDIUM	PROACE Verso Electric Medium 50kWh Dynamic	0	0	0 €	0 €	0 €	04	59 250,00€
	PROACE Verso Electric Medium 75kWh Dynamic	0	0	0 €	0 €	0 €	04	65 250,00€
	PROACE Verso Electric Medium 50kWh Executive	0	0	0 €	0 €	0 €	04	62 610,00€
	PROACE Verso Electric Medium 75kWh Executive	0	0	0 €	0 €	0 €	04	68 610,00€
PROACE VERSO Electric LONG	PROACE Verso Electric Long 50kWh Dynamic 9 Places	0	0	0 €	0 €	0 €	04	61 990,00€
	PROACE Verso Electric Long 75kWh Dynamic 9 Places	0	0	0 €	0 €	0 €	04	67 990,00€
	PROACE Verso Electric Long 50kWh Executive	0	0	0 €	0 €	0 €	04	64 050,00€
	PROACE Verso Electric Long 75kWh Executive	0	0	0 €	0 €	0 €	04	70 050,00€
OPTIONS PROACE VERSO Electric	Peinture métallisée							700,00€

Cachet Concessionnaire

*Valeurs déterminées sur la base du cycle d'homologation WLTP. Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO₂, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée. De manière générale, l'attention du lecteur est attirée sur le fait que la consommation réelle varie en fonction du profil individuel de conduite et de nombreux autres facteurs tels que l'état de la route, les conditions de circulation, l'état du véhicule, la pression des pneumatiques, les conditions climatiques, la charge du véhicule, etc. Pour obtenir de plus amples informations sur les facteurs pouvant entraîner des variations, consultez le site toyota.fr...

**Bonus Ecologique selon conditions et modalités des articles D. 251-1 et suivants du Code de l'Énergie dans leur rédaction en vigueur au 16/12/2023.

Bonus véhicule 100% électrique et/ou hydrogène dont le poids est inférieur à 2 400 kg et ayant un score environnemental égal ou supérieur à 60 points (cf score-environnemental-bonus.ademe.fr) : Pour toute commande (ou prise en location) à compter du 16 décembre 2023 d'un véhicule éligible, le montant de l'aide est fixé à 27 % du coût d'acquisition TTC, dans la limite de 5 000€ pour un véhicule acquis ou loué par une personne physique et dont le coût d'acquisition est inférieur ou égal à 47 000 € TTC. Le montant du bonus est majoré de 2 000 € pour un véhicule acheté ou loué par une personne physique dont le revenu fiscal de référence par part est inférieur ou égal à 14 089 €.

Le montant de l'aide est fixé à 27 % du coût d'acquisition TTC, dans la limite de 3 000€ pour un véhicule acquis ou loué par une personne morale et dont le coût d'acquisition est inférieur à 47 000 € TTC.

Remarques :

- Une personne physique ne peut bénéficier d'un bonus par catégorie de véhicule qu'une fois tous les trois ans.
- Afin de conserver le bénéfice du bonus, le véhicule devra a minima être conservé 1 an et avoir parcouru 6 000 kilomètres.

***La puissance administrative nationale des véhicules est déterminée par les autorités compétentes à partir des caractéristiques techniques constatées lors de leur réception (articles L. 421-14 et suivants du Code des impositions sur les biens et services). Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure WLTP.



TARIF CLIENT INDICATIF CONSEILLÉ

En vigueur au 6 janvier 2026
France Métropolitaine N°1239

VÉHICULES PARTICULIERS

PROACE VERSO MY25 - dans la limite des stocks disponibles

	Modèle	Valeur CO ₂ WLTP (g/km)*	Valeur CO ₂ WLTP selon options (g/km) ^w	Bonus / Malus Ecologique WLTP ** (hors options)	Malus Poids**	Bonus / Malus Total	PA***	Prix € TTC
PROACE VERSO MEDIUM	PROACE Verso Medium 2.2L 150 D-4D Dynamic	193	197	70 000 €	80 €	70 080 €	08	52 150,00€
	PROACE Verso Medium 2.2L 150 D-4D Executive	193	197	70 000 €	0 €	70 000 €	08	54 530,00€
	PROACE Verso Medium 2.2L 180 D-4D BVA Dynamic	194	195	70 000 €	390 €	70 390 €	10	55 750,00€
	PROACE Verso Medium 2.2L 180 D-4D BVA Executive	194	195	70 000 €	390 €	70 390 €	10	58 130,00€
PROACE VERSO LONG	PROACE Verso Long 2.2L 150 D-4D Dynamic	194	De 196 à 200	70 000 €	380 €	70 380 €	08	53 590,00€
	PROACE Verso Long 2.2L 150 D-4D Executive	194	202	70 000 €	230 €	70 230 €	08	55 970,00€
	PROACE Verso Long 2.2L 180 D-4D BVA Dynamic	194	De 195 à 196	70 000 €	420 €	70 420 €	10	57 190,00€
	PROACE Verso Long 2.2L 180 D-4D BVA Executive	194	202	70 000 €	420 €	70 420 €	10	59 570,00€
OPTIONS PROACE VERSO	9 places (sur Dynamic Long)							200,00€
	Peinture métallisée							700,00€

Données CO₂ et poids en attente d'homologation.

Cachet Concessionnaire

*Valeurs déterminées sur la base du cycle d'homologation WLTP. Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO₂, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée. De manière générale, l'attention du lecteur est attirée sur le fait que la consommation réelle varie en fonction du profil individuel de conduite et de nombreux autres facteurs tels que l'état de la route, les conditions de circulation, l'état du véhicule, la pression des pneumatiques, les conditions climatiques, la charge du véhicule, etc. Pour obtenir de plus amples informations sur les facteurs pouvant entraîner des variations, consultez le site toyota.fr.

**Bonus Écologique selon conditions et modalités des articles D. 251-1 et suivants du Code de l'Énergie dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2026.

Malus Écologique selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L.421-58 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2026.

Conformément au Décret n° 2020-169 (et sous réserve de toute modification légale et/ou réglementaire ultérieure) les émissions de CO₂ utilisées pour les besoins de différentes impositions (notamment au titre du dispositif « Bonus/Malus » repris sur le présent tarif et diverses autres taxes à l'immatriculation le cas échéant applicables mais également taxes à l'utilisation des véhicules et impôt sur les sociétés) sont déterminées selon la procédure WLTP.

Malus au poids : Taxe sur la masse en ordre de marche, selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L. 421-71 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2026.

Référez-vous aux textes en vigueur au jour de facturation (ou versement du 1er loyer)/immatriculation du véhicule commandé pour vous assurer des conditions, modalités et montants définitifs.

***La puissance administrative nationale des véhicules est déterminée par les autorités compétentes à partir des caractéristiques techniques constatées lors de leur réception (articles L. 421-14 et suivants du Code des impositions sur les biens et services). Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure WLTP.



TARIF CLIENT INDICATIF CONSEILLÉ

En vigueur au 6 janvier 2026
France Métropolitaine N°1239

VÉHICULES PARTICULIERS

PROACE VERSO TPMR MY25								
	Modèle	Valeur CO ₂ WLTP (g/km)*	Valeur CO ₂ WLTP selon options (g/km) ^w	Bonus / Malus Ecologique WLTP ** (hors options)	Malus Poids**	Bonus / Malus Total	PA***	Prix € TTC
PROACE COMBI DIESEL	PROACE Combi Medium 2.2L 150 D-4D 6 Places TPMR	184	184	0 €	0 €	0 €	08	55 600,00€
	PROACE Combi Medium 2.2L 180 D-4D BVA 6 Places TPMR	185	185	0 €	0 €	0 €	10	59 200,00€
	PROACE Combi Long 2.2L 150 D-4D 8 Places TPMR	184	184	0 €	0 €	0 €	08	60 400,00€
	PROACE Combi Long 2.2L 180 D-4D BVA 8 Places TPMR	185	185	0 €	0 €	0 €	10	64 000,00€
PROACE COMBI EV	PROACE COMBI Electric Medium 75kWh 6 Places TPMR	0	0	0 €	0 €	0 €	04	73 500,00€
	PROACE COMBI Electric Long 75kWh 8 Places TPMR	0	0	0 €	0 €	0 €	04	78 140,00€
PROACE VERSO DIESEL	PROACE Verso Medium 2.2L 150 D-4D 5 Places TPMR	191	191	0 €	0 €	0 €	08	64 000,00€
	PROACE Verso Medium 2.2L 180 D-4D BVA 5 Places TPMR	195	195	0 €	0 €	0 €	10	67 600,00€
	PROACE Verso Long 2.2L 150 D-4D 7 Places TPMR	191	191	0 €	0 €	0 €	08	68 800,00€
	PROACE Verso Long 2.2L 180 D-4D BVA 7 Places TPMR	195	195	0 €	0 €	0 €	10	72 400,00€
PROACE VERSO EV	PROACE VERSO Electric Medium 75kWh 5 Places TPMR	0	0	0 €	0 €	0 €	04	77 620,00€
	PROACE VERSO Electric Long 75kWh 7 Places TPMR	0	0	0 €	0 €	0 €	04	82 260,00€
OPTIONS PROACE VERSO	Peinture métallisée							700,00€

Cachet Concessionnaire

*Valeurs déterminées sur la base du cycle d'homologation WLTP. Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO₂, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée. De manière générale, l'attention du lecteur est attirée sur le fait que la consommation réelle varie en fonction du profil individuel de conduite et de nombreux autres facteurs tels que l'état de la route, les conditions de circulation, l'état du véhicule, la pression des pneumatiques, les conditions climatiques, la charge du véhicule, etc. Pour obtenir de plus amples informations sur les facteurs pouvant entraîner des variations, consultez le site toyota.fr..

**Bonus Écologique selon conditions et modalités des articles D. 251-1 et suivants du Code de l'Énergie dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2026.

Malus Écologique selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L. 421-58 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2026.

Conformément au Décret n° 2020-169 (et sous réserve de toute modification légale et/ou réglementaire ultérieure) les émissions de CO₂ utilisées pour les besoins de différentes impositions (notamment au titre du dispositif « Bonus/Malus » repris sur le présent tarif et diverses autres taxes à l'immatriculation le cas échéant applicables mais également taxes à l'utilisation des véhicules et impôt sur les sociétés) sont déterminées selon la procédure WLTP.

Malus au poids : Taxe sur la masse en ordre de marche, selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L. 421-71 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2026.

Référez-vous aux textes en vigueur au jour de facturation (ou versement du 1er loyer)/immatriculation du véhicule commandé pour vous assurer des conditions, modalités et montants définitifs.

***La puissance administrative nationale des véhicules est déterminée par les autorités compétentes à partir des caractéristiques techniques constatées lors de leur réception (articles L. 421-14 et suivants du Code des impositions sur les biens et services). Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure WLTP.



TARIF CLIENT INDICATIF CONSEILLÉ

En vigueur au 6 janvier 2026
France Métropolitaine N°1239

VÉHICULES PARTICULIERS

PROACE VERSO TPMR MC24 - dans la limite des stocks disponibles

	Modèle	Valeur CO ₂ WLTP (g/km)*	Valeur CO ₂ WLTP selon options (g/km) ^w	Bonus / Malus Ecologique WLTP ** (hors options)	Malus Poids**	Bonus / Malus Total	PA***	Prix € TTC
PROACE COMBI DIESEL	PROACE Combi Medium 2.0L 140 D-4D 6 Places TPMR	184	184	0 €	0 €	0 €	08	55 600,00€
	PROACE Combi Medium 2.0L 180 D-4D BVA 6 Places TPMR	185	185	0 €	0 €	0 €	08	59 200,00€
	PROACE Combi Long 2.0L 140 D-4D 8 Places TPMR	184	184	0 €	0 €	0 €	08	60 400,00€
	PROACE Combi Long 2.0L 180 D-4D BVA 8 Places TPMR	185	185	0 €	0 €	0 €	08	64 000,00€
PROACE COMBI EV	PROACE COMBI Electric Medium 75kWh 6 Places TPMR	0	0	0 €	0 €	0 €	09	73 500,00€
	PROACE COMBI Electric Long 75kWh 8 Places TPMR	0	0	0 €	0 €	0 €	09	78 140,00€
PROACE VERSO DIESEL	PROACE Verso Medium 2.0L 140 D-4D 5 Places TPMR	191	191	0 €	0 €	0 €	08	64 000,00€
	PROACE Verso Medium 2.0L 180 D-4D BVA 5 Places TPMR	195	195	0 €	0 €	0 €	10	67 600,00€
	PROACE Verso Long 2.0L 140 D-4D 7 Places TPMR	191	191	0 €	0 €	0 €	08	68 800,00€
	PROACE Verso Long 2.0L 180 D-4D BVA 7 Places TPMR	195	195	0 €	0 €	0 €	10	72 400,00€
PROACE VERSO EV	PROACE VERSO Electric Medium 75kWh 5 Places TPMR	0	0	0 €	0 €	0 €	09	77 620,00€
	PROACE VERSO Electric Long 75kWh 7 Places TPMR	0	0	0 €	0 €	0 €	09	82 260,00€

OPTIONS PROACE VERSO	Peinture métallisée							700,00€
----------------------	---------------------	--	--	--	--	--	--	---------

Cachet Concessionnaire

*Valeurs déterminées sur la base du cycle d'homologation WLTP. Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO₂, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée. De manière générale, l'attention du lecteur est attirée sur le fait que la consommation réelle varie en fonction du profil individuel de conduite et de nombreux autres facteurs tels que l'état de la route, les conditions de circulation, l'état du véhicule, la pression des pneumatiques, les conditions climatiques, la charge du véhicule, etc. Pour obtenir de plus amples informations sur les facteurs pouvant entraîner des variations, consultez le site toyota.fr.

**Bonus Écologique selon conditions et modalités des articles D. 251-1 et suivants du Code de l'Énergie dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2025.

Malus Écologique selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L. 421-58 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2025.

Conformément au Décret n° 2020-169 (et sous réserve de toute modification légale et/ou réglementaire ultérieure) les émissions de CO₂ utilisées pour les besoins de différentes impositions (notamment au titre du dispositif « Bonus/Malus » repris sur le présent tarif et diverses autres taxes à l'immatriculation le cas échéant applicables mais également taxes à l'utilisation des véhicules et impôt sur les sociétés) sont déterminées selon la procédure WLTP.

Malus au poids : Taxe sur la masse en ordre de marche, selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L. 421-71 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2025.

Référez-vous aux textes en vigueur au jour de facturation (ou versement du 1er loyer)/immatriculation du véhicule commandé pour vous assurer des conditions, modalités et montants définitifs.

***La puissance administrative nationale des véhicules est déterminée par les autorités compétentes à partir des caractéristiques techniques constatées lors de leur réception (articles L. 421-14 et suivants du Code des impositions sur les biens et services). Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure WLTP.



TARIF CLIENT INDICATIF CONSEILLE

En vigueur au 6 janvier 2026
France Métropolitaine N°1239

VÉHICULES PARTICULIERS

PROACE COMBI Electric MC24 - dans la limite des stocks disponibles

	Modèle	Valeur CO ₂ WLTP (g/km)*	Valeur CO ₂ WLTP selon options (g/km) ^W	Bonus / Malus Ecologique WLTP ** (hors options)	Malus Poids**	Bonus / Malus Total	PA***	Prix € TTC
PROACE COMBI Electric	PROACE COMBI Electric Medium 75kWh PROACE COMBI Electric Long 75kWh	0 0	0 0	0 € 0 €	0 € 0 €	0 € 0 €	04 04	61 120,00€ 62 560,00€
OPTIONS PROACE COMBI Electric	Peinture métallisée							700,00€

Cachet Concessionnaire

*Valeurs déterminées sur la base du cycle d'homologation WLTP. Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO₂, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée. De manière générale, l'attention du lecteur est attirée sur le fait que la consommation réelle varie en fonction du profil individuel de conduite et de nombreux autres facteurs tels que l'état de la route, les conditions de circulation, l'état du véhicule, la pression des pneumatiques, les conditions climatiques, la charge du véhicule, etc. Pour obtenir de plus amples informations sur les facteurs pouvant entraîner des variations, consultez le site toyota.fr...

**Bonus Écologique selon conditions et modalités des articles D. 251-1 et suivants du Code de l'Énergie dans leur rédaction en vigueur au 16/12/2023.

Bonus véhicule 100% électrique et/ou hydrogène dont le poids est inférieur à 2 400 kg et ayant un score environnemental égal ou supérieur à 60 points (cf score-environnemental-bonus.ademe.fr) : Pour toute commande (ou prise en location) à compter du 16 décembre 2023 d'un véhicule éligible, le montant de l'aide est fixé à 27 % du coût d'acquisition TTC, dans la limite de 5 000€ pour un véhicule acquis ou loué par une personne physique et dont le coût d'acquisition est inférieur ou égal à 47 000 € TTC. Le montant du bonus est majoré de 2 000 € pour un véhicule acheté ou loué par une personne physique dont le revenu fiscal de référence par part est inférieur ou égal à 14 089 €.

Le montant de l'aide est fixé à 27 % du coût d'acquisition TTC, dans la limite de 3 000€ pour un véhicule acquis ou loué par une personne morale et dont le coût d'acquisition est inférieur à 47 000 € TTC.

Remarques :

- Une personne physique ne peut bénéficier d'un bonus par catégorie de véhicule qu'une fois tous les trois ans.

***La puissance administrative nationale des véhicules est déterminée par les autorités compétentes à partir des caractéristiques techniques constatées lors de leur réception (articles L. 421-14 et suivants du Code des impositions sur les biens et services). Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure WLTP.

TARIF CLIENT INDICATIF CONSEILLÉ

En vigueur au 6 janvier 2026
France Métropolitaine N°1239



VÉHICULES PARTICULIERS

PROACE COMBI MC24 - dans la limite des stocks disponibles

	Modèle	Valeur CO ₂ WLTP (g/km)*	Valeur CO ₂ WLTP selon options (g/km) ^w	Bonus / Malus Ecologique WLTP ** (hors options)	Malus Poids**	Bonus / Malus Total	PA***	Prix € TTC
PROACE COMBI	PROACE Combi Medium 2.0L 140 D-4D PROACE Combi Long 2.0L 140 D-4D	193 196	De 193 à 194 De 196 à 197	70 000 € 70 000 €	80 € 380 €	70 080 € 60 380 €	08 08	43 710,00€ 45 150,00€
OPTIONS PROACE COMBI	Deuxième porte latérale coulissante Pack Navigation : Combiné d'instrumentation 10", Ecran tactile 10" avec connectivité smartphone (Apple CarPlay, Android Auto et Mirror Link), Système de navigation Peinture métallisée <i>Données CO2 et poids en attente d'homologation.</i>							420,00€ 1 800,00€ 700,00€

Cachet Concessionnaire

*Valeurs déterminées sur la base du cycle d'homologation WLTP. Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO₂, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée. De manière générale, l'attention du lecteur est attirée sur le fait que la consommation réelle varie en fonction du profil individuel de conduite et de nombreux autres facteurs tels que l'état de la route, les conditions de circulation, l'état du véhicule, la pression des pneumatiques, les conditions climatiques, la charge du véhicule, etc. Pour obtenir de plus amples informations sur les facteurs pouvant entraîner des variations, consultez le site toyota.fr..

**Bonus Écologique selon conditions et modalités des articles D. 251-1 et suivants du Code de l'Énergie dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2025.

Malus Écologique selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L. 421-58 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2025.

Conformément au Décret n° 2020-169 (et sous réserve de toute modification légale et/ou réglementaire ultérieure) les émissions de CO₂ utilisées pour les besoins de différentes impositions (notamment au titre du dispositif « Bonus/Malus » repris sur le présent tarif et diverses autres taxes à l'immatriculation le cas échéant applicables mais également taxes à l'utilisation des véhicules et impôt sur les sociétés) sont déterminées selon la procédure WLTP.

Malus au poids : Taxe sur la masse en ordre de marche, selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L. 421-71 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2025.

Référez-vous aux textes en vigueur au jour de facturation (ou versement du 1er loyer)/immatriculation du véhicule commandé pour vous assurer des conditions, modalités et montants définitifs.

***La puissance administrative nationale des véhicules est déterminée par les autorités compétentes à partir des caractéristiques techniques constatées lors de leur réception (articles L. 421-14 et suivants du Code des impositions sur les biens et services). Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure WLTP.



TARIF CLIENT INDICATIF CONSEILLÉ

En vigueur au 6 janvier 2026
France Métropolitaine N°1239

VÉHICULES PARTICULIERS

PROACE VERSO Electric MC24

	Modèle	Valeur CO ₂ WLTP (g/km)*	Valeur CO ₂ WLTP selon options (g/km) ^w	Bonus / Malus Ecologique WLTP ** (hors options)	Malus Poids**	Bonus / Malus Total	PA***	Prix € TTC
PROACE VERSO Electric MEDIUM	PROACE Verso Electric Medium 50kWh Dynamic	0	0	0 €	0 €	0 €	04	59 250,00€
	PROACE Verso Electric Medium 75kWh Dynamic	0	0	0 €	0 €	0 €	04	65 250,00€
	PROACE Verso Electric Medium 50kWh Executive	0	0	0 €	0 €	0 €	04	62 610,00€
	PROACE Verso Electric Medium 75kWh Executive	0	0	0 €	0 €	0 €	04	68 610,00€
PROACE VERSO Electric LONG	PROACE Verso Electric Long 50kWh Dynamic 9 Places	0	0	0 €	0 €	0 €	04	61 990,00€
	PROACE Verso Electric Long 75kWh Dynamic 9 Places	0	0	0 €	0 €	0 €	04	67 990,00€
	PROACE Verso Electric Long 50kWh Executive	0	0	0 €	0 €	0 €	04	64 050,00€
	PROACE Verso Electric Long 75kWh Executive	0	0	0 €	0 €	0 €	04	70 050,00€
OPTIONS PROACE VERSO Electric	Peinture métallisée							700,00€

Cachet Concessionnaire

*Valeurs déterminées sur la base du cycle d'homologation WLTP. Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO₂, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée. De manière générale, l'attention du lecteur est attirée sur le fait que la consommation réelle varie en fonction du profil individuel de conduite et de nombreux autres facteurs tels que l'état de la route, les conditions de circulation, l'état du véhicule, la pression des pneumatiques, les conditions climatiques, la charge du véhicule, etc. Pour obtenir de plus amples informations sur les facteurs pouvant entraîner des variations, consultez le site toyota.fr.

Bonus véhicule 100% électrique et/ou hydrogène dont le poids est inférieur à 2 400 kg et ayant un score environnemental égal ou supérieur à 60 points (cf score-environnemental-bonus.ademe.fr) : Pour toute commande (ou prise en location) à compter du 16 décembre 2023 d'un véhicule éligible, le montant de l'aide est fixé à 27 % du coût d'acquisition TTC, dans la limite de 5 000€ pour un véhicule acquis ou loué par une personne physique et dont le coût d'acquisition est inférieur ou égal à 47 000 € TTC. Le montant du bonus est majoré de 2 000 € pour un véhicule acheté ou loué par une personne physique dont le revenu fiscal de référence par part est inférieur ou égal à 14 089 €.

Le montant de l'aide est fixé à 27 % du coût d'acquisition TTC, dans la limite de 3 000€ pour un véhicule acquis ou loué par une personne morale et dont le coût d'acquisition est inférieur à 47 000 € TTC

Remarques :

- Une personne physique ne peut bénéficier d'un bonus par catégorie de véhicule qu'une fois tous les trois ans.
- Afin de conserver le bénéfice du bonus, le véhicule devra a minima être conservé 1 an et avoir parcouru 6 000 kilomètres.

***La puissance administrative nationale des véhicules est déterminée par les autorités compétentes à partir des caractéristiques techniques constatées lors de leur réception (articles L. 421-14 et suivants du Code des impositions sur les biens et services). Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure WLTP.



TARIF CLIENT INDICATIF CONSEILLÉ

En vigueur au 6 janvier 2026
France Métropolitaine N°1239

VÉHICULES PARTICULIERS

PROACE VERSO MC24 - dans la limite des stocks disponibles

	Modèle	Valeur CO ₂ WLTP (g/km)*	Valeur CO ₂ WLTP selon options (g/km) ^w	Bonus / Malus Ecologique WLTP ** (hors options)	Malus Poids**	Bonus / Malus Total	PA***	Prix € TTC
PROACE VERSO MEDIUM	PROACE Verso Medium 2.0L 140 D-4D Dynamic	193	197	70 000 €	80 €	70 080 €	08	52 150,00€
	PROACE Verso Medium 2.0L 140 D-4D Executive	193	197	70 000 €	0 €	70 000 €	08	54 530,00€
	PROACE Verso Medium 2.0L 180 D-4D BVA Dynamic	194	195	70 000 €	390 €	70 390 €	10	55 750,00€
	PROACE Verso Medium 2.0L 180 D-4D BVA Executive	194	195	70 000 €	390 €	70 390 €	10	58 130,00€
PROACE VERSO LONG	PROACE Verso Long 2.0L 140 D-4D Dynamic	194	De 196 à 200	70 000 €	380 €	70 380 €	08	53 590,00€
	PROACE Verso Long 2.0L 140 D-4D Executive	194	202	70 000 €	230 €	70 230 €	08	55 970,00€
	PROACE Verso Long 2.0L 180 D-4D BVA Dynamic	194	De 195 à 196	70 000 €	420 €	70 420 €	10	57 190,00€
	PROACE Verso Long 2.0L 180 D-4D BVA Executive	194	202	70 000 €	420 €	70 420 €	10	59 570,00€
OPTIONS PROACE VERSO	9 places (sur Dynamic Long) Peinture métallisée							200,00€ 700,00€

Données CO₂ et poids en attente d'homologation.

Cachet Concessionnaire

*Valeurs déterminées sur la base du cycle d'homologation WLTP. Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO₂, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée. De manière générale, l'attention du lecteur est attirée sur le fait que la consommation réelle varie en fonction du profil individuel de conduite et de nombreux autres facteurs tels que l'état de la route, les conditions de circulation, l'état du véhicule, la pression des pneumatiques, les conditions climatiques, la charge du véhicule, etc. Pour obtenir de plus amples informations sur les facteurs pouvant entraîner des variations, consultez le site toyota.fr..

**Bonus Écologique selon conditions et modalités des articles D. 251-1 et suivants du Code de l'Énergie dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2025.

Malus Écologique selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L.421-58 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2025.

Conformément au Décret n° 2020-169 (et sous réserve de toute modification légale et/ou réglementaire ultérieure) les émissions de CO₂ utilisées pour les besoins de différentes impositions (notamment au titre du dispositif « Bonus/Malus » repris sur le présent tarif et diverses autres taxes à l'immatriculation le cas échéant applicables mais également taxes à l'utilisation des véhicules et impôt sur les sociétés) sont déterminées selon la procédure WLTP.

Malus au poids : Taxe sur la masse en ordre de marche, selon conditions et modalités de l'article L. 421-30 et des articles L. 421-71 et suivants du Code des impositions sur les biens et services dans leur rédaction en vigueur au 01/01/2025.

Reférez-vous aux textes en vigueur au jour de facturation (ou versement du 1er loyer)/immatriculation du véhicule commandé pour vous assurer des conditions, modalités et montants définitifs.

***La puissance administrative nationale des véhicules est déterminée par les autorités compétentes à partir des caractéristiques techniques constatées lors de leur réception (articles L. 421-14 et suivants du Code des impositions sur les biens et services). Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure WLTP.